

Débat d'Orientation Budgétaire 2026 VILLE

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE

I – CONTEXTE ET PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR 2026

- 1.a. Quelles perspectives 2025 au niveau mondial et européen ?
- 1.b. Quelles perspectives 2025 en France ?
2. La situation des finances locales

II - LES NOUVELLES MESURES ISSUES DE LA LOI DE FINANCES 2026

- A – les concours financiers de l'Etat
- B - Le volet fiscal
- C - Autres dispositifs

DEUXIEME PARTIE : LE BUDGET COMMUNAL

I - Analyse rétrospective

1. Soldes intermédiaires de gestion de 2020 à 2025 et principaux postes budgétaires en fonctionnement.

- la fiscalité
- Les dépenses de personnel
- L'épargne brute

2. L'Investissement

- les dépenses d'équipement
- la dette

II - Les équilibres budgétaires de 2025 à 2028

TROISIEME PARTIE : NOS PRINCIPALES ORIENTATIONS POUR 2026

- A. Les produits de fonctionnement
- B. Les charges de fonctionnement
- C. L'investissement

Le budget est un acte essentiel dans la vie de toute collectivité territoriale car il traduit en terme financier le choix politique des élus.

Le cycle budgétaire est rythmé par de nombreuses décisions dont le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) constitue la première étape.

La tenue d'un débat d'orientations budgétaires (DOB) est obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants, conformément aux articles L. 2312-1, L. 3312-1, L. 4311-1 et L. 5211-26 du Code général des collectivités territoriales.

Pour les collectivités ayant adopté le référentiel budgétaire et comptable M.57, la présentation du rapport d'orientations budgétaires, donnant lieu au débat, intervient dans un délai maximal de dix semaines précédant le vote du budget primitif.

Le rapport d'orientations budgétaires a pour objet de présenter les grandes lignes de la stratégie financière de la collectivité pour l'exercice à venir. Il porte sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement. Il précise les principales hypothèses retenues pour l'élaboration du projet de budget, notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions, ainsi que les évolutions relatives aux relations financières entre la collectivité et le groupement dont elle est membre.

Le rapport présente également les engagements pluriannuels de la collectivité, en particulier les orientations retenues en matière de programmation des investissements, en exposant les prévisions de dépenses et de recettes correspondantes. Le cas échéant, il précise les orientations envisagées en matière d'autorisations de programme.

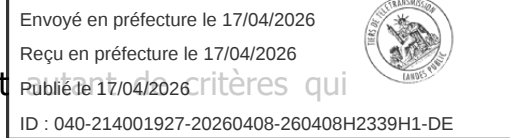
Enfin, le rapport apporte des éléments d'information relatifs à la structure et à la gestion de l'encours de la dette, ainsi qu'aux perspectives financières de la collectivité, afin de permettre d'anticiper l'évolution de l'épargne brute, de l'épargne nette et du niveau d'endettement à l'issue de l'exercice concerné par le projet de budget.

Le budget primitif 2026 est marquée par deux faits majeurs :

- Le premier est qu'il est construit de nouveau dans un contexte de crise politique majeure avec un projet de loi de finances (PLF) finalement voté le 06 février 2026 après la mise en œuvre de l'art 49.3 de la constitution. Le projet de loi de finances prévoit de redresser les comptes publics et de ramener le déficit public à 5% du PIB en 2026. Dans cet objectif, il propose en particulier de ralentir la hausse des dépenses publiques, pour diminuer leur part dans le PIB. En 2026, les dépenses de l'État s'élèveront à près de 501 Md€, soit +10,5 Md€ par rapport à 2025.
- Enfin, ce budget marque le début d'un nouveau mandat 2026-2032 qui va avoir pour objectif de définir une nouvelle trajectoire budgétaire soutenable pour les projets à mettre en œuvre pour les Montois.

Nous vous proposons de prendre le recul nécessaire en abordant d'abord le contexte général et les facteurs qui sont de nature à influencer nos choix. Notre environnement national ou international, la situation des finances du pays, les

mesures des lois de finances initiale et rectificatives, sont autant de critères qui peuvent impacter nos stratégies budgétaires locales.



Ainsi, après avoir dressé le contexte économique actuel et les perspectives nationales pour l'année à venir, nous aborderons successivement :

- **Les nouvelles mesures prévues par la Loi de finances** pour 2026 ;
- **La situation financière actuelle et future** de la ville de Mont de Marsan ;
- **Les grandes orientations pluriannuelles ;**
- **Les grandes orientations du projet de budget primitif** pour l'exercice 2026

I – CONTEXTE ET PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR 2025

1 a – Quelles perspectives 2026 ?

Un ralentissement de l'inflation et une croissance stable prévu en 2026

La croissance mondiale continue sur une dynamique stable avec une prévision attendue à 2,9%.

Le combat contre l'inflation continue et elle devrait passer de 4,2% en 2025 puis à 3,6% en 2026, selon le fond monétaire international. Malgré la subsistance de conflits régionaux, des niveaux d'endettement public important, d'un ralentissement de la consommation et une croissance à moyen terme faible, les perspectives de croissance sont jugées stables pour l'année 2026 avec 2,8%.

La croissance 2025 en zone euro s'établit à 1,3 %. Elle serait attendue à 1,2% en 2026. Cela restera une performance remarquable alors que l'activité fait face à de nombreux chocs, à commencer par les droits de douane de l'administration américaine.

La croissance en zone euro s'établirait à 1,3 % en 2025 puis 1,2 % en 2026 après 0,8 % en 2024. Une partie de la bonne performance de la croissance en zone euro traduit une anticipation des droits de douanes US, avec une forte hausse des exportations de biens européens vers les États-Unis au 1er semestre 2025.

La croissance européenne est tirée par les pays du Sud de l'Europe avec une croissance attendue à 2,9 % en Espagne.

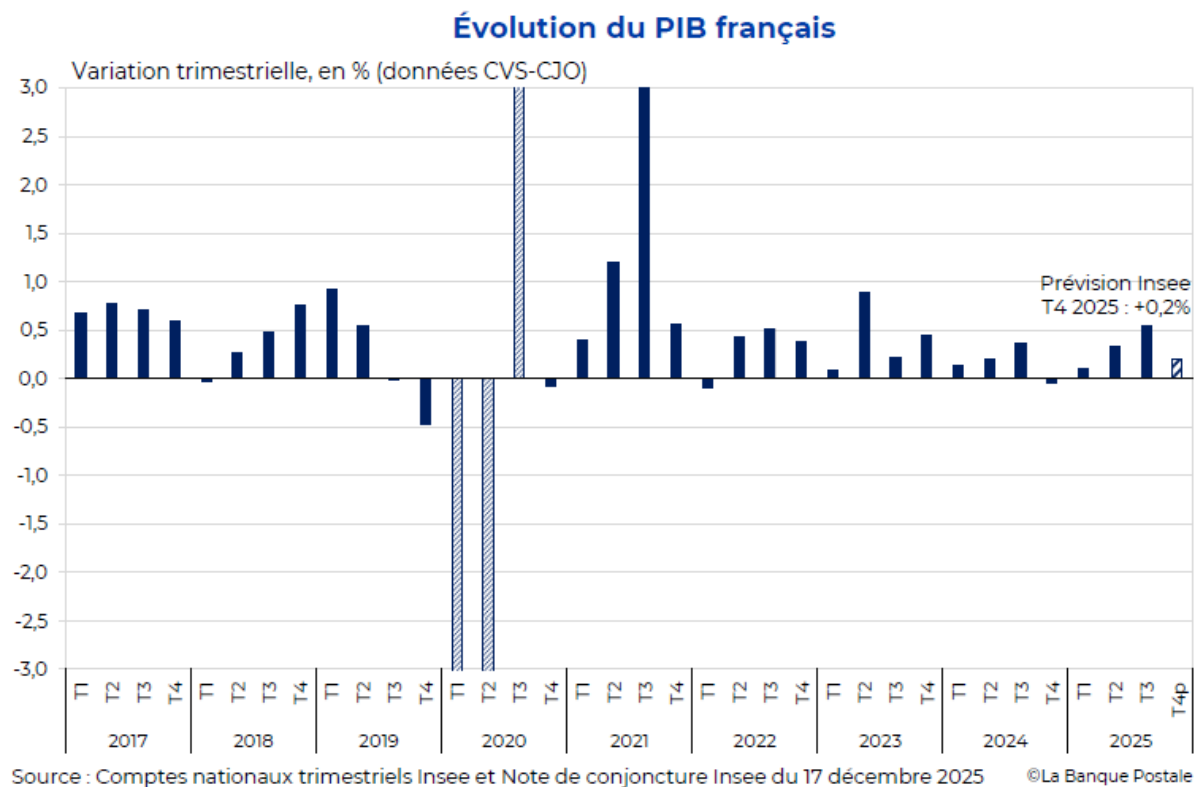
La politique monétaire de la banque centrale européenne a, quant à elle, permis de faire descendre le taux d'inflation de 2,4% en 2024 à 2.0% en 2025. L'inflation fléchirait plus nettement l'année prochaine à 1,7%, sous les effets cumulés de l'appréciation de l'euro et de la baisse des prix du pétrole et du gaz.

1 b – Quelles perspectives 2026 en France ?

L'instabilité politique observée des derniers mois (gouvernement Attal ayant officié 6 mois avant la dissolution, gouvernement Barnier ayant résisté 3 mois, absence de majorité à l'Assemblée nationale, manque de visibilité sur le calendrier 2026) est une situation assez nouvelle pour la France depuis la mise en place de la Ve république. Pour l'instant, les marchés financiers (et les agences de notation) ont plutôt été conciliants avec la France. Les difficultés économiques et politiques en Allemagne, dont les titres servent habituellement de valeur refuge, peuvent être une raison. La taille économique de la France... et de sa dette en est une autre. Par chance, l'environnement monétaire est à la détente, ce qui permettait au taux français à 10 ans d'être début décembre inférieur à son niveau d'avant la dissolution. Mais ce brouillard politique n'est pas sans incidence sur la situation économique. Le manque de visibilité peut favoriser une épargne plus importante des ménages et surtout peser sur les décisions engageant l'avenir des entreprises, en matière d'embauche et d'investissement.



L'activité serait stable au quatrième trimestre, sous l'effet d'un contrecoup négatif des Jeux olympiques et paralympiques sur l'activité, après la croissance au troisième trimestre 2025. La croissance atteindrait ainsi 1,1 % sur l'ensemble de l'année. Elle serait surtout tirée par le commerce. En dépit des gains de pouvoir d'achat des revenus salariaux, la consommation progresserait modérément en 2025, pénalisée par le maintien du taux d'épargne à un niveau de près de 3 points supérieur à son niveau pré-Covid. L'investissement des entreprises et des ménages pèserait négativement sur l'activité, sous l'effet retardé de la dégradation passée des conditions de financement, dans un contexte d'incertitude qui renforce les comportements attentistes des agents privés..



L'activité résiste à l'incertitude politique

La prévision de la croissance française est estimée entre 0,9% et 1% en 2026

La croissance française a été particulièrement dynamique au 3ème trimestre 2025 (+0,5 % T/T) notamment grâce à la bonne performance des points forts de l'économie française, à commencer par l'aéronautique dont le rythme des livraisons continuerait d'augmenter au cours des prochains trimestres.

L'incertitude politique, qui a coûté 0,2 à 0,3 point de pourcentage de croissance en 2025, continuerait à freiner la reprise en 2026, en particulier la consommation des ménages et l'investissement des entreprises.

L'inflation (IPCH) serait estimée à entre 1,5% et 1,7% en 2026 (1,0 % en 2025 et 2,3 % en 2024).

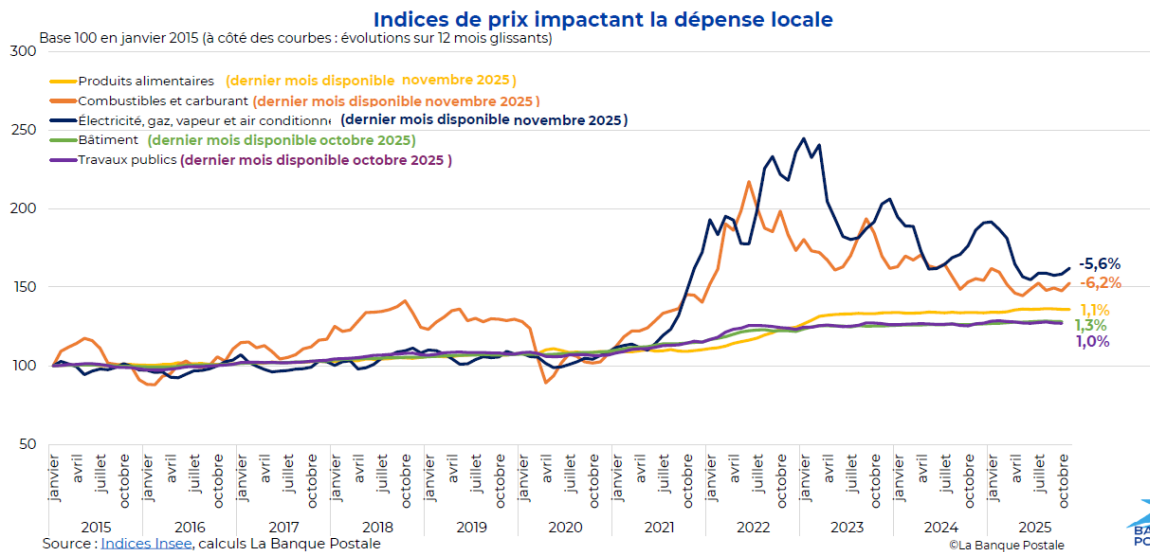
L'inflation française est la plus faible de la zone euro (à l'exception de Chypre), celle-ci ayant été tirée à la baisse par la baisse des prix des tarifs réglementés de l'électricité de 15 % en février 2025.

L'inflation française resterait modérée en 2026, ce qui s'explique par :

- la baisse des prix du pétrole et du gaz et l'appréciation de l'euro,

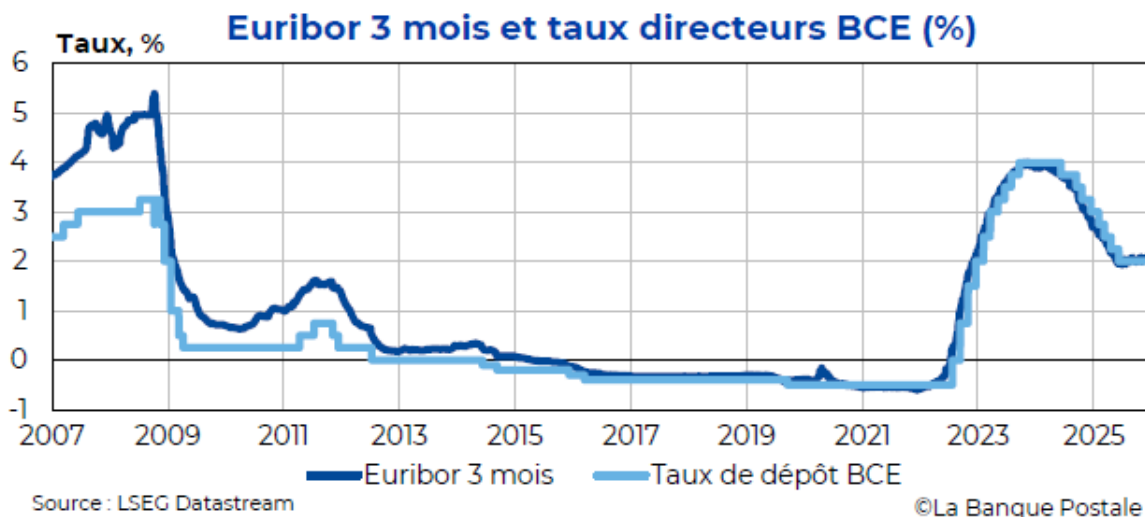


- la modération des salaires dans un contexte de ralentissement de la croissance légèrement sous le potentiel),



Taux d'intérêts : politique monétaire normalisée, taux longs sous pression

Le contexte d'instabilité politique continue de jouer sur le niveau du taux à 10 ans de la France (OAT) : la prime de risque de la France s'est tendue depuis la dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024. Au total, le taux à 10 ans de la France atteint 3,6 % fin 2025 contre 3,0 % fin 2024. En 2026, l'OAT 10 ans pourrait rester proche de ce niveau avec le maintien d'un spread de taux durablement plus élevé vis-à-vis de l'Allemagne. L'évolution du contexte politique (vote du Budget, stabilité du gouvernement) et la capacité à assainir la trajectoire de finances publiques seront déterminantes dans le courant de l'année et constituent des éléments d'incertitudes importants



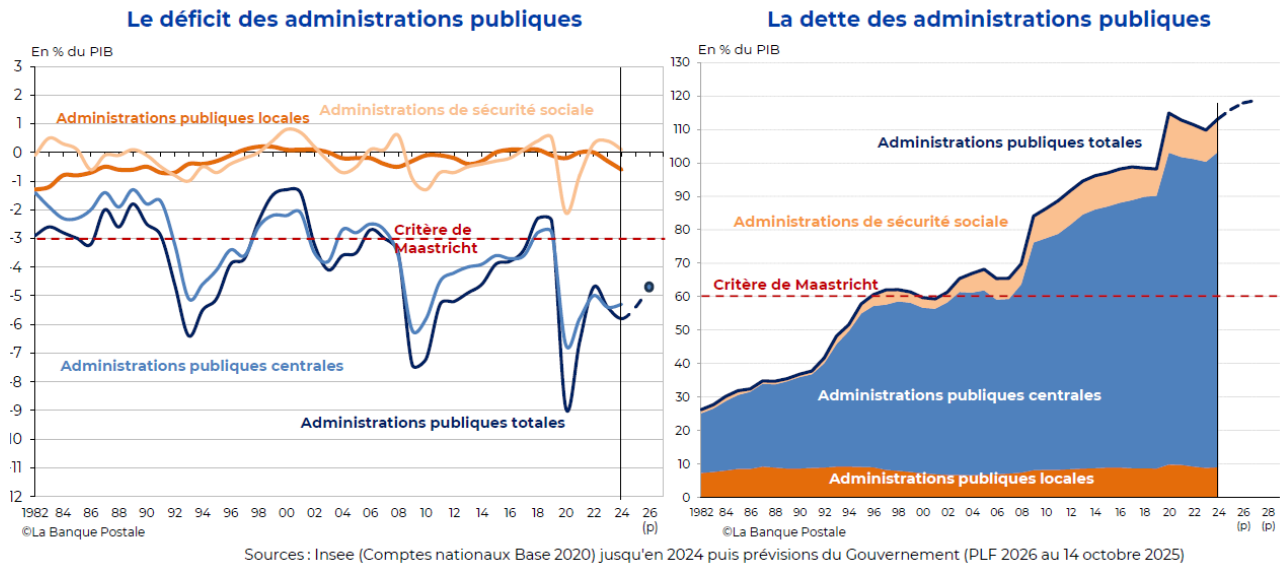
Le contexte budgétaire

- Dette et déficit public

Le ratio de la dette publique française, estimé à 117% du PIB en 2025 (112,8 % du PIB pour 2024), risque d'augmenter davantage en 2026 en raison de l'absence de



nouvelles mesures budgétaires. L'évolution du déficit public, PIB fin 2025 (5,8% fin 2024) est projeté avec la loi de finances (le critère de Maastricht fixe à 3% le déficit à ne pas dépasser).



- Conséquence pour les collectivités territoriales :

Les mesures d'économie qui étaient envisagées dans la version initiale du PLF 2026, notamment à travers des ponctions sur les recettes des collectivités, sont passées de 4,7 Milliards à **2 Milliards** dans la nouvelle loi de finances grâce au Sénat.

Comment se décomposent les 2 Mds€ d'efforts :

- Le Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales (Dilico) représente **740 M€**. 140 M€ sont demandés aux départements, 250 M€ aux EPCI et rien aux communes.

De plus, contrairement à ce qui était prévu au PLF initial, le reversement du Dilico n'est plus conditionné au respect d'une évolution des dépenses par rapport au PIB, il se fera sur 3 ans et non sur 5 ans, et l'affectation en direction de la péréquation pèsera 10 % et non 20 %. On revient donc aux conditions de 2025.

- Baisse de **307 M€** de la compensation au titre des valeurs locatives des locaux industriels (taxe foncière sur le bâti et Cotisation foncière des entreprises) que les collectivités recevaient suite à leur division par deux et qui devait être écartée de sa dynamique (800 M€ de prélèvement sur les recettes) par le PLF initial
- Quant à la dynamique de TVA destinée aux collectivités locales et qui devait être minorée par le taux de l'inflation pour engendrer 0,7 Md€ d'économies, la disposition a été supprimée.
- Les variables d'ajustement seront quant à elle minorées comme prévu de **527 M€**.

- Quant au **Fonds de compensation de la TVA** (FCTVA), le versement aux EPCI à l'année n+1 est maintenu, écoté environ **700 M€** pour l'État

- Transition écologique et budget vert :

Le fonds vert – qui aide les projets des collectivités en matière de transition écologique – par rapport à la baisse initiale de 650 M€. **837 millions d'euros** d'Autorisation de Programme qui servira à financer les plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) porté par les intercommunalités.

Localement (source enquête de conjoncture CCI des Landes du 05 décembre sur 216 entreprises), le constat national est mitigé :

- Le résultat de l'économie à fin octobre 2025 :

- Un chiffre d'affaires stable : +0,1% (+0,6% en 2024, -0,3% en 2023, +17% en 2022 à la même période)
- Des exportations qui se maintiennent : +2,4% (+4,1% en 2024, -17,9% en 2023 et +22,1% en 2022)
- Des offres d'emploi en forte baisse : -16,9% (-10% en 2024, +0,5% en 2023 et +32,4% en 2022)
- Des recrutements moins nombreux : -0,7% (-4% en 2024, -2,6% en 2023, +5,7 % en 2022)
- Des demandes d'emplois qui progressent : +4,3% (-0,3% en 2024, -0,4% en 2023 et -6,6% en 2022)

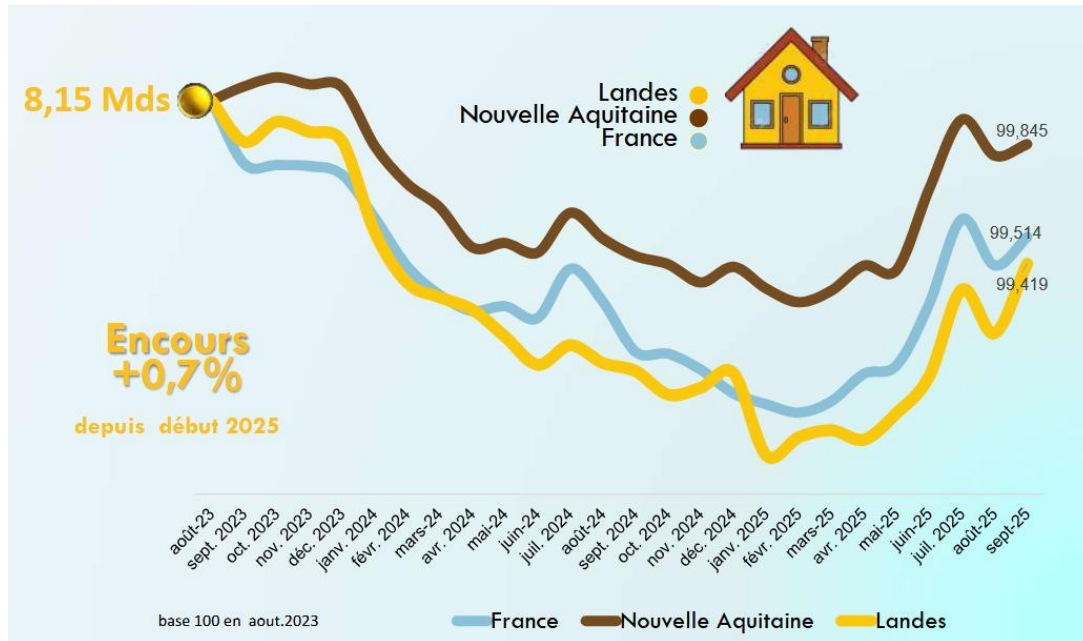
- Au niveau des indicateurs financiers :

- Des prix d'achats à nouveau en hausse
- Des prix de vente stabilisés
- Des marges érodées pour près d'une entreprise sur 2 (48,6%)
- Une trésorerie tendue pour 65% des entreprises (47% en 2024)



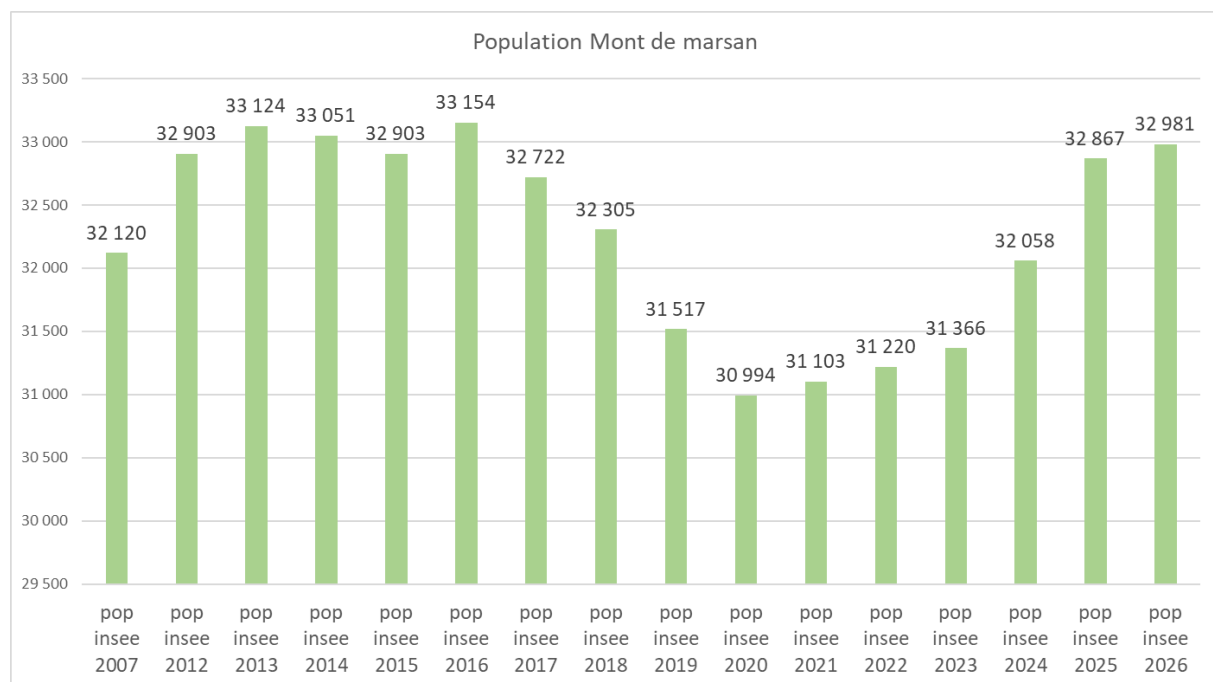


Des crédits à l'habitat qui se débloquent : +0,7% en 1 an



Focus sur Mont de Marsan :

Une population qui augmente de nouveau depuis 2020 (**32 981 hab** en 2026 soit +1 987 hab depuis 2020)



Le taux de chômage progresse au 2e trimestre 2025 à Mont-de-Marsan.

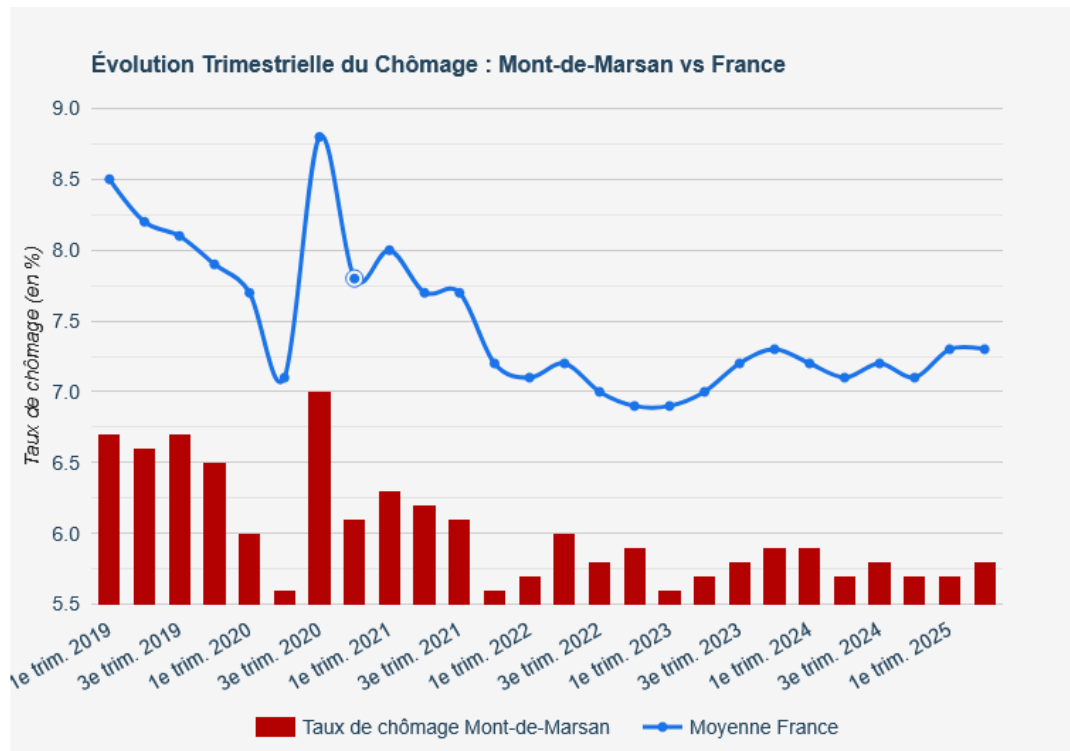
Selon les dernières données officielles du 2e trimestre 2025, le taux de Chômage à Mont-de-Marsan est actuellement de 5,8% de la population active. Il était de 5,7% l'année précédente à la même époque. C'est une performance locale comparable à l'évolution du chômage au niveau national. L'emploi à Mont-de-Marsan reste



cependant plus dynamique que la moyenne, avec un taux de chômage inférieur à celui de la France métropolitaine qui est de 7,3 %.

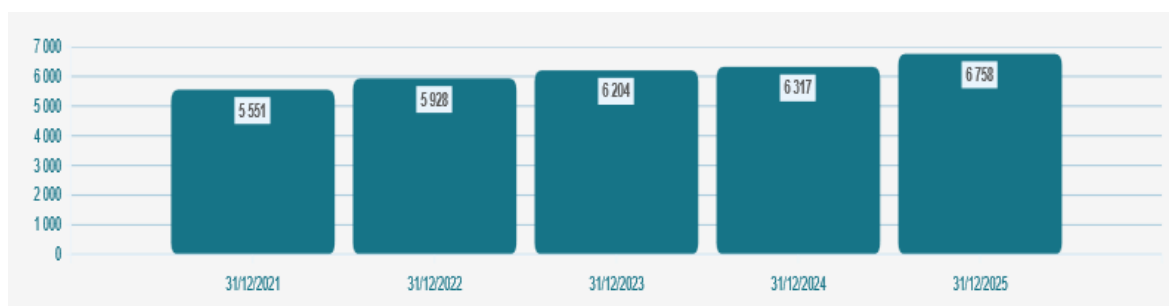
Historiquement, le niveau du Chômage à Mont-de-Marsan est passé de 6,4 % en 2003 à 8,2 % en 2015.

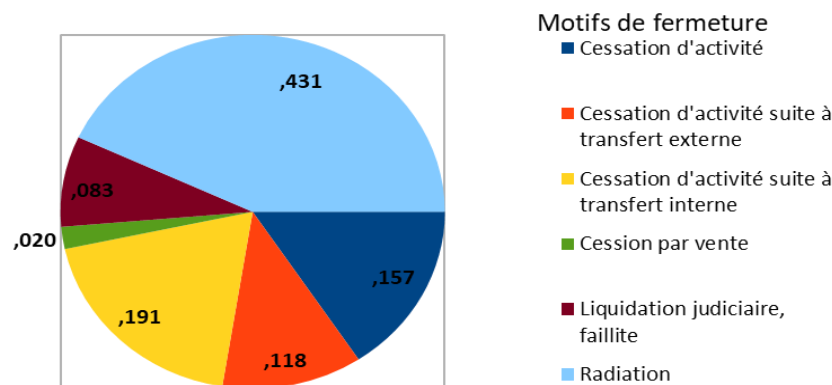
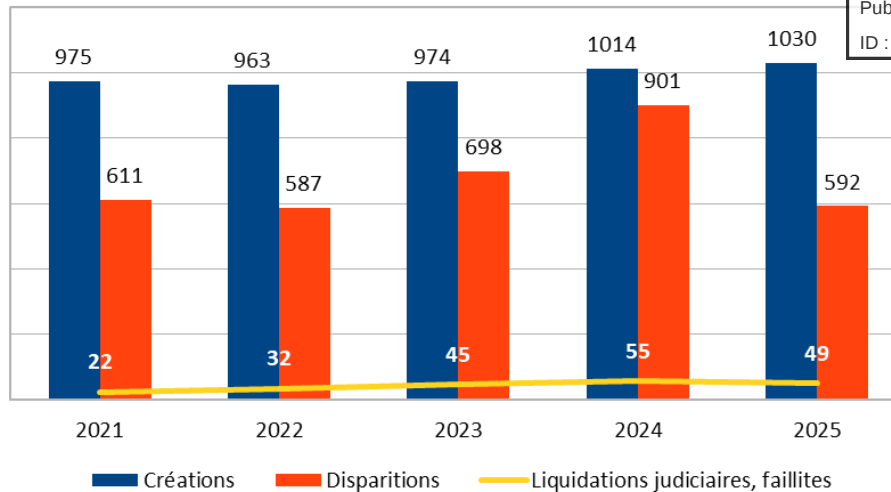
15 110 demandeurs d'emplois (cat ABC) dont 7 360 n'exerçant aucun emploi (cat A)



Source : ville.data.com

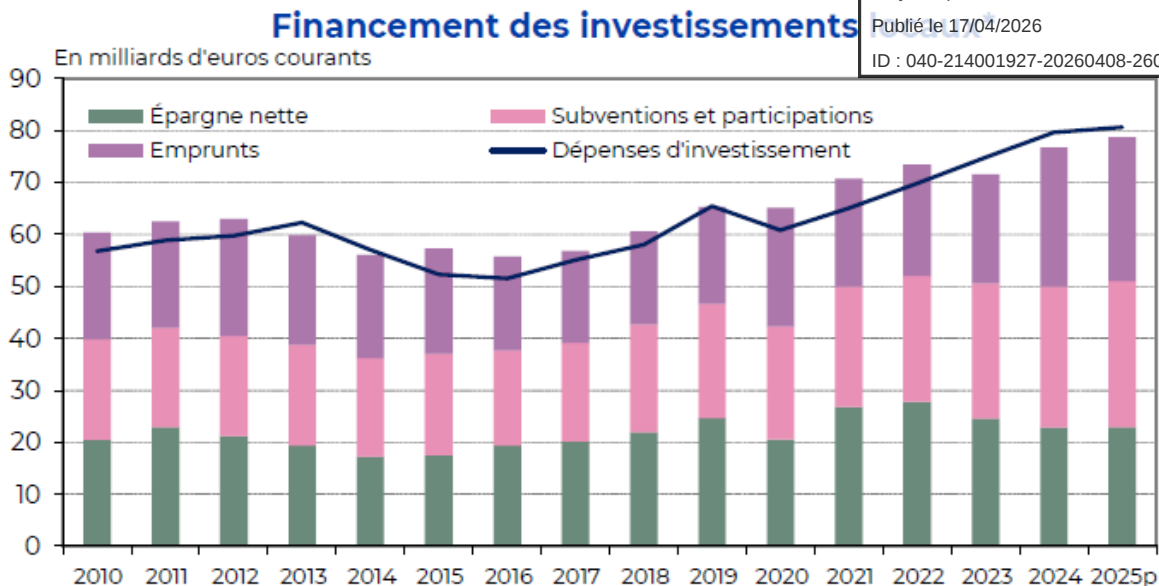
Au niveau économique, au 6/02/26, pour 2025, 6 758 établissements ont été répertoriés sur le territoire, toute taille et tout statut juridique confondus. Il a été constaté 1030 créations d'établissements et 592 disparitions d'établissements. 72% des établissements sont situés en zone urbaine, % similaire aux années passées.





2– La situation des finances locales :

En 2025 les dépenses de fonctionnement des communes ralentiraient, en particulier du fait de la maîtrise des charges à caractère général qui bénéficieraient de la décélération des prix. Mais du côté des recettes de fonctionnement, une progression moins marquée serait également constatée, tant du côté des recettes fiscales (comme c'est souvent le cas à l'approche des élections municipales) que des autres recettes (ralentissement voire baisse des dotations et participations). Au global, l'épargne brute des communes serait donc de nouveau orientée à la baisse, bien que dans une moindre mesure par rapport à l'an dernier. Les dépenses d'investissement enregistreraient une hausse de 4,2%, deux fois moins forte qu'en 2024, soutenue par les ressources externes et le recours à l'endettement : par rapport à 2024, le flux net de dette pourrait doubler, pour atteindre un niveau proche de 2 milliards d'euros. Les communes auraient sans doute également recours à un prélèvement sur leur fonds de roulement à hauteur de 1,5 milliard d'euros, montant proche du niveau de 2024



II - LES NOUVELLES MESURES ISSUES DE LA LOI DE FINANCES 2026

Le budget de l'Etat a été approuvé par application de l'art 49.3 de la constitution le 02 février 2026.

A – Les concours financiers de l'Etat

Reconduction du montant de la DGF2025 sur 2026

En 2026, la DGF ne sera finalement ni revalorisée ni réduite. Le gouvernement a décidé de la maintenir au même niveau que l'an passé. En parallèle, les dotations de solidarité urbaine (DSU) et la dotation de solidarité rurale (DSR) progresseront respectivement de 140 et 150 millions d'euros. Cependant, l'enveloppe totale de la DGF étant gelée, les hausses de la DSU et de la DSR seront intégralement financées à l'intérieur de la dotation globale de fonctionnement.

Par ailleurs, le fonds d'investissement pour les territoires (FIT) n'est pas retenu dans la copie finale. Le gouvernement vantait une "simplification" du soutien à l'investissement des collectivités. Mais ce FIT (1,4 milliard d'euros) entérinait une baisse de 200 millions d'euros des dotations de l'État à l'investissement local. En outre, les sénateurs étaient attachés au maintien de la DETR, une dotation finançant spécifiquement les territoires ruraux et appelée dans le projet à fusionner avec deux autres dotations (DSIL et DPV). Une diminution de 200 millions d'euros de la Dsil prévue au PLF initial semble toutefois maintenue.

Le Fonds vert en baisse

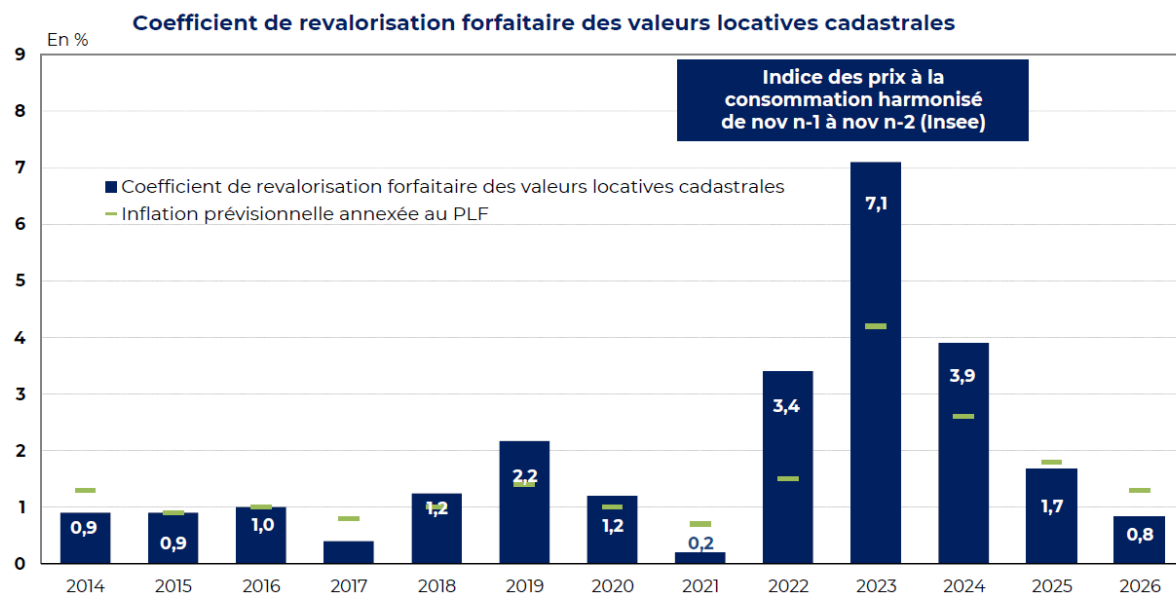
Sur le front de la transition écologique, le Fonds vert paie encore un lourd tribut au redressement des comptes publics puisque son budget passe de 1,15 milliard d'euros en 2025 à près de 840 millions en 2026. Une baisse certes moins forte que prévu, mais qui vient après avoir déjà été divisée par deux en 2025 (passant alors de 2,5 milliards d'euros en 2024 à 1,15 milliard d'euros).

En parallèle, le budget prévu pour les aides à la rénovation énergétique MaPrimeRénov' sera de 3,6 milliards d'euros, une enveloppe l'année dernière qui devrait financer 150 000 travaux de rénovation isolés (changement d'une chaudière ou de fenêtres) et 120 000 rénovations globales de logements. Le guichet de demande de subvention doit, cependant, encore rouvrir pour tous les ménages, après une période de pause puis de réouverture partielle réservée aux plus modestes en 2025

B – La revalorisation des bases de la fiscalité locale

Le coefficient de revalorisation forfaitaire des bases « ménage » constitué essentiellement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) correspond à l'évolution de l'indice des prix à la consommation constaté entre novembre N-1 (2025) et novembre N-2 (2024). Il atteindra, en 2026, +0,8%. C'est très inférieur à la revalorisation des bases de 2024 et 2025.

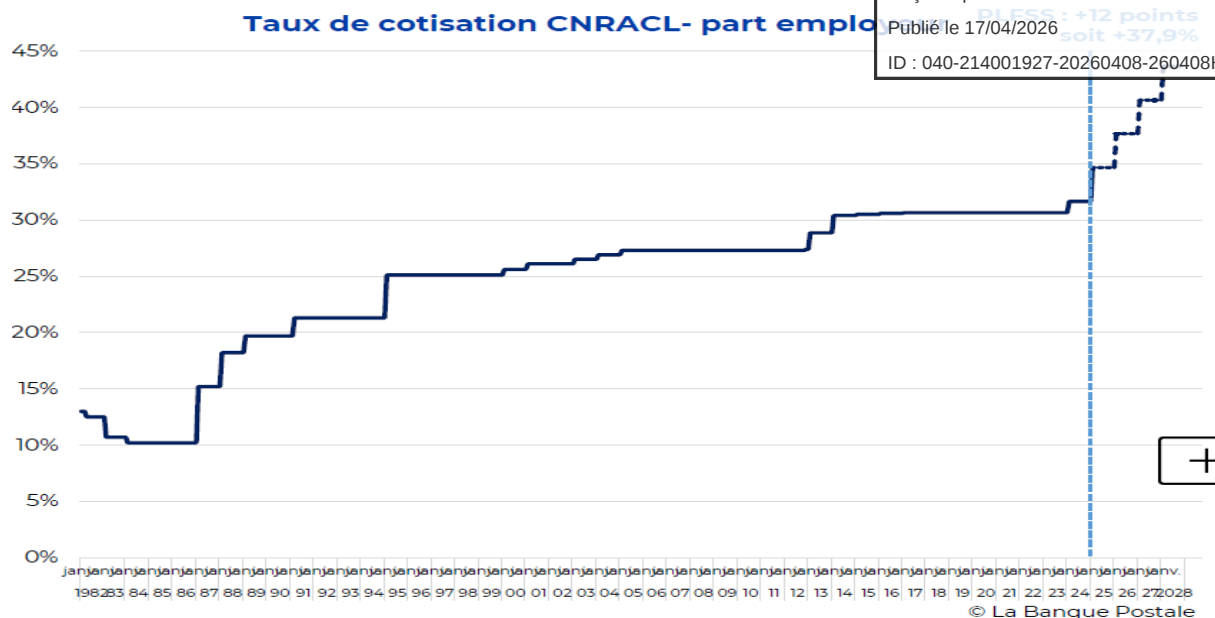
Pour une ville comme la nôtre une revalorisation de 0,8% des bases correspond à une estimation de 140 000 euros de recettes fiscales supplémentaires sur les 3 taxes ménages



C – Autres dispositifs :

Taux de cotisation de la CNRACL – part employeur

Pour la commune de Mont de Marsan cela représenterait **183 400 €** par an pendant 4 ans.



Le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) :

Modification du calendrier de versement pour les **EPCI** (retour au droit commun : fin de la contemporanéité : 2026 = année blanche (pour rappel : 1,2 Md€ de FCTVA pour les EPCI en 2024, dont environ les 5/6 sont contemporains) ;

Les autres dotations :

Les dotations, variables d'ajustement (DCRTP, FDPTP, allocations compensatrices) baisseront de 527 M€

Cotisation CNFPT :

L'État ôte près de 45 millions d'euros au CNFPT avec pour conséquence une possible réduction des formations proposées à nos agents.



I - Analyse Rétrospective

L'analyse des principaux ratios financiers illustre l'évolution de la situation financière.

1. Soldes intermédiaires de gestion de 2020 à 2025 et principaux postes budgétaires en Fonctionnement

Recettes réelles de fonctionnement	2020	2021	2022	2023	2024	2025pro
Ressources fiscales	19 396 742	20 433 832	21 201 106,40	22 738 734,95	23 723 836,04	23 506 001,58
Subventions et participations	6 897 861	7 491 310	6 668 122,84	6 718 303,35	7 100 805,62	7 256 971,00
Produits courants	1 170 605	1 978 422	1 972 567,20	2 093 458,16	2 434 787,66	2 433 203,89
Produits financiers	375 156	375 586	474 142,00	359 144,39	359 106,32	359 076,40
Produits exceptionnels	89 730	2 973 106	870 535,98	61 273,73	199 232,09	527 787,18
Atténuation de charges	58 796	82 054	59 520,28	121 092,22	149 799,27	204 645,05
Total	27 988 890	33 334 310	31 245 995	32 092 007	33 967 567	34 287 685

Dépenses réelles de fonctionnement	2020	2021	2022	2023	2024	2025pro
Charges à caractère général	4 206 209	4 681 645	5 129 071,87	5 777 468,79	5 228 229,60	4 996 514,05
Charges de personnel	10 325 210	10 485 517	11 346 751,91	11 821 285,13	12 200 755,97	12 904 634,43
Charges de gestion courante	5 233 328	5 564 140	6 093 502,52	6 284 755,97	6 170 633,98	6 228 690,08
Charges financières	1 173 553	1 074 514	1 011 872,96	1 002 000,00	1 111 511,01	1 085 431,95
Charges exceptionnelles	349 223	113 437	38 895,21	44 189,70	117 028,59	11 120,35
Atténuation de recettes	4 780 131	4 702 949	4 825 516,24	5 143 363,24	5 148 883,24	5 358 116,79
Provisions					350 000,00	50 000,00
TOTAL	26 067 654	26 622 203	28 445 611	30 073 063	30 327 042	30 634 508

Evolution des recettes réelles de fonctionnement

(sur la base de 32 903 hab pour 2015 et 33 154 hab pour 2016, 32 722 pour 2017, 32 305 pour 2018, 31 517 pour 2019, 30 994 hab pour 2020 et 31 103 hab pour 2021, 31 220 pour 2022 et 31 366 pour 2023 et 32 058 pour 2024, 32 867 hab pour 2025)

€uros	2020	2021	2022	2023	2024	2025 prov	Strate 2025
RRF / hab	903	1072	1001	1023	1060	1043	1 665
Evolution	-3,21%	18,68%	-6,62%	2,23%	3,56%	-1,54%	

En 2020, l'impact de la crise sanitaire sur le budget se traduit par une baisse de nos **recettes globales de 4,81% (3,21% en €/hab) dont 52% de baisse de nos produits courants (produits des services) et de nos dépenses de 0,76%**. Les charges de personnel ont baissé de 1,48% et les charges générales ont baissé de 3,24%. Les atténuations de produits ont augmenté de 7,5% en raison notamment de la hausse des attributions de compensations (impact du transfert de la compétence jeunesse) et des coûts des dégrèvements fiscaux.

En 2021, nos **recettes globales augmentent de 19,10%** ; cette forte augmentation est due à des produits de cessions élevés (1 358 000 € dont la vente à Scalandes pour 1 124 000 €) et des augmentations sur tous les postes de recettes. A noter également, la compensation pour perte de recettes liées à la crise sanitaire pour laquelle la ville a reçu 962 158 €. Les compensations des frais ou manque de recettes liées au covid ont été partiellement compensées. Les 962 K€ entrent en



recettes exceptionnelles mais compensent partiellement les dépenses exceptionnelles. A noter par exemple que la mise en place d'un service pendant 439 jours a coûté plus de 120 000€ à la collectivité sans compensation pour 106 000 vaccinations.

La DGF est relativement stable (+0,15 % par rapport à 2020)

En 2022, nos recettes baissent de 6,26%. La baisse des recettes est à relativiser car par la présence en 2021 de recettes exceptionnelles de cession et de compensation. En neutralisant ces recettes, **la progression sur 2022 est de 0.61%.**

En 2023, nos recettes progressent de **7,51%** essentiellement en raison de la revalorisation des bases fiscales de 7,35% et de rôles supplémentaires en fin d'année et de la reprise sur provision pour la dette du cinéma Grand Club (1,5M€) qui constitue une recette exceptionnelle. La progression normale de nos recettes en 2023 a été de **2.71%**

En 2024, nos recettes ont progressé de **1,11%** en tenant compte des éléments exceptionnelles en 2023 et de **5,84%** sans en tenir compte. Cette progression est due à la hausse de la fiscalité (+3,8% des bases et +3% des taux) et des dotations (Compensations fiscales, DNP, DSU et DGF avec **+5,6%**)

En 2025, nos recettes progressent faiblement de 0,94% en volume en raison notamment d'une baisse des produits fiscaux (-0,92%) liée au réajustement des bases de THRS (taxe d'habitation sur les résidences secondaires)

Mont de Marsan grâce à une politique d'optimisation de ses charges et de ses recettes n'a augmenté ses taux d'impositions que de 3% entre 2020 et 2026.

Principaux ratios	Mont de Marsan 2025	Moyenne nationale de la strate 2025	Écart
Effort fiscal	1,28	1,25	0,03
Potentiel fiscal/pop DGF	1 008	1283	-275
Potentiel financier / pop DGF	1138	1354	-216

Les principaux ratios relatifs à la fiscalité sont donc stables et les écarts avec les moyennes nationales sont sensiblement identiques.

Les ratios de ce tableau démontrent une insuffisante richesse fiscale de notre commune par rapport à la moyenne.

Si nous étions dans la moyenne nationale des potentiels fiscaux, nous percevrions 9 M€ de plus de produit fiscal ;

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement

(sur la base de 32 903 hab pour 2015 et 33 154 hab pour 2016, 32 722 pour 2017, 32 305 pour 2018, 31 517 pour 2019 , 30 994 hab pour 2020 et 31 103 hab pour 2021, 31 220 pour 2022 et 31 366 pour 2023 et 32 058 pour 2024, 32 867 et 32 981 hab en 2026)

Euros	2020	2021	2022	2023	2024	2025
DRF / hab	841	856	911	959	946	932
Evolution	0,92%	1,77%	6,45%	5,23%	-1,33%	-1,47%

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le 17/04/2026
ID : 040-214001927-20260408-260408H2339H1-DE



En 2021 les **dépenses** augmentent en volume de **2,13% (1,77% en €/hab)** : 11,3 % pour les charges à caractère général (forte augmentation des fluides) et 6,3 % pour les charges de gestion courante.

En 2022 nos **dépenses progressent de 6,85%**. La hausse de l'inflation, des dépenses énergétiques et du point d'indice explique ce fort pourcentage. Les frais de personnel augmentent de 8,21% et les charges générales de 10%

En 2023, nos dépenses de fonctionnement évoluent de **10,99%** en tenant compte de l'annulation de 1,3 M€ de la dette du cinéma et du versement de 200 000 € de soulte pour l'annulation du BEA des halles municipales. En neutralisant les 1,3 M€ de la dette cinéma et de la soulte des halles, la progression est de **5,72%**.

En 2024, nos dépenses ont évolué de **0,84%** en neutralisant les dépenses exceptionnelles de 2023. La diminution des charges générales (-9,51%) et de gestion courante (-1,82%) conjuguée à la maîtrise de nos charges de personnel (+3,21%) expliquent la relative stabilité de nos dépenses.

En 2025, nos dépenses **augmentent de 1,01%** en volume et diminuent de 1,47% en €/hab. Les charges de gestion courantes évoluent de -4,43% (-14% en 2 ans) et les charges de personnel progressent de 5,77% (impact de la hausse de la CNRACL notamment)

Les dépenses de personnel

Le ratio dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement est de **42,12%** en 2025 (59,12% pour la strate).

Ramenées au nombre d'habitants, les charges de personnel s'élèveraient en 2025 à **393€/hab**, contre 856€/hab pour les communes de la même strate (valeur 2024 source ofgl – base communes). Ce niveau de charges de personnel s'explique par le transfert des compétences Éducation, Autorisation des Droits des Sols, Politique de la ville, Théâtre de Gascogne, jeunesse et Café Music (déduit des attributions de compensation) ainsi que par la mutualisation des services supports entre l'agglomération et la ville centre (mutation vers l'agglomération des agents mutualisés et refacturation à la ville centre via la réduction des attributions de compensation).

1ere partie - Evolution de la masse salariale

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Evolution n-1
Total prévu	10 657 384	11 479 046	11 874 606	12 424 920	12 905 261	13 579 524	+5,22%
CA	10 485 517	11 346 781	11 820 820	12 200 755	12 904 634*		+5,77%



*CA 2025 prévisionnel au 03-02

Les prévisions budgétaires pour 2026 laissent apparaître une augmentation de 675 K€ par rapport à 2025, sachant que les principales augmentations sont liées

- aux hausses de cotisation (CNRACL) pour un prévisionnel de 186 270 €
- à la monétisation de 5j/agent de CET pour 45 600 €
- à la participation à l'assurance santé des agents pour 37 436 €
- aux remplacements d'agents ayant quitté la collectivité en 2025 (postes vacants sur une certaine durée – « gains » en 2025) et dont le recrutement est ou sera effectif en 2026 pour un prévisionnel de 66 661 €
- aux créations de postes sollicitées : 143 164 €

A NOTER -

Mise en place de la Protection Sociale Complémentaire (PSC) en 2025 et 2026 qui impacte depuis 2025 nos budgets (prévoyance) impactera les prochains BP comme suit :

Echéances	Ville		CCAS	
Prévoyance réalisée 2025	71 agents	10 131 €	61 agents	8 304 €
Santé au 01-01-2026 – estimation 60% d'agents		37 436 €		17 820 €
Impact total sur bp 2026		47 567 €		26 124 €

Prévisions budgétaires 2026

1/ Impact sur une année pleine des dépenses 2025

Mesures statutaires	Montants
<i>Sous total</i>	0€
Créations de poste	
Direction du CCAS – 100% remboursé	76 346 €
1/2 Garde Champêtre	50 480 €
<i>Sous total</i>	126 826 €
Autres dépenses	
AGPI 2025	13 000 €
TOTAL	139 826 €

2/ Principales dépenses prévues en 2026

a-Mesures statutaires	Montants
Hausse CNRACL	186 270€
Hausse SMIC	9 318€
Hausse cotisation Mobilité	15 245€
<i>Sous total</i>	210 833€
b-Mesures internes	
AGPI 2025 (au 01-12)	1 000€
Indemnisation 5j/ agent CET	45 600€
Revalorisation Madeleine (1)	13 550€
Heures supplémentaires (2)	238 745€
<i>Sous total</i>	298 895€
TOTAL	509 728€

- (1) Proposition de maintien du montant de la revalorisation versée depuis 2024 pendant la Madeleine (sous certaines conditions).

- (2) Proposition d'une légère augmentation de l'enveloppe des heures supplémentaires par rapport à 2025 (élections 2026).

A noter : Augmentation du nombre d'heures supplémentaires réalisées par les agents du Parc Technique Municipal en 2023. Sur 2024 et 2025, le niveau se maintient :

	2025		2024		2023		2022	
	Payées	Récupérées	Payées	Récupérées	Payées	Récupérées	Payées	Récupérées
Heures sup du mois de juillet/PTM	3002	627	2644	858	3040	1200	1630	1176
Madeleine	2373	514	1848	566	1980	750	824	788
Tour de France			-	-	350	121	-	-
Autres (course cycliste, bal, défilé, braderie, Flamenco, etc)	495	63	703	273	642	296	751	365
Autres fêtes	134 Bayonne Dax St Sever	38 Bayonne Aire	93 Bayonne e Dax	19 Bayonne	68 Bayonne St Sever	33 Bayonne	55 Bayonne	23 Bayonne



3/ Mouvements de personnel

3.1 Demandes sollicitées par les services validées et donc intégrées au budget :

Postes	Coût chargé brut
Création 2025 – Garde champêtre	31 862
Total	31 862 €

3.2 Demandes sollicitées par les services, à arbitrer :

Postes	Coût chargé brut
Demande 2024 - SEV - Agent SEV (C - Adj. Tech)	27 825
Demande 2024 - PTM/PU - Agent PU Laulom/Sabres (C - Adj. Tech)	27 825
Demande 2025 - SEV - Agent SEV (C - Adj. Tech)	27 825
Demande 2025 - PTM/PU - Agent PU Laulom/Sabres (C - Adj. Tech)	27 825
Total	111 300 €

4/ Enveloppe optionnelle proposée et intégrée au BP

Dépense	Montant bp ville
Indemnisation 5 jours/agent CET	45 600 €



5/ Evolution prévisionnelle des recettes

• Estimations au 31-01, certaines recettes 2025 restant à percevoir.

Recettes	2024	2025	2026
Remboursement assurance maladie	141 000€	204 000€	160 000€
Remboursement du personnel aggro mis à disposition	592 940€	714 150€	628 850€
TOTAL	733 940€	814 150€	788 850€

Pour rappel –

Dans le cadre de l'appel à projets lancé par la CNRACL sur les conditions de travail des policiers municipaux, le dossier présenté par le service Prévention a été retenu et une subvention de 300 000€ obtenue (formations, équipements/matériels, travaux).

75 000€ ont été versés dès janvier 2024 pour le lancement des actions, puis 75 000€ fin 2024 sur présentation des réalisations et avancées ; et enfin le solde début 2026.

2^{ème} Partie - Evolution du personnel

I Evolution générale des effectifs depuis 2021 :

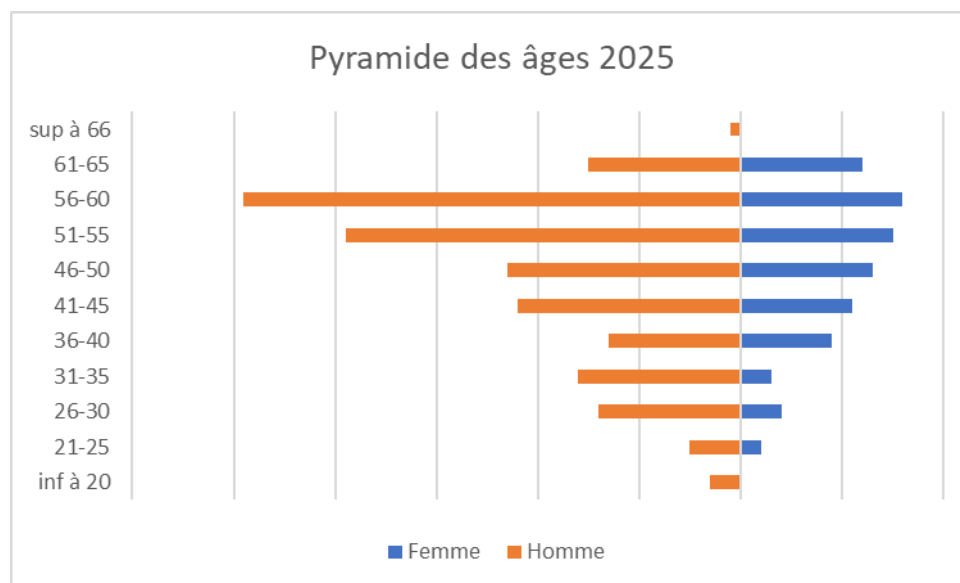
(Statistiques au 31-12 de l'année)

2021		2022		2023		2024		2025	
F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
67	196	70	198	80	193	80	200	85	200
25.48%	74.52%	26.12%	73.88%	29.30%	70.70%	28,57%	71,43%	29,82%	70,18%
263		268		273		280		285	

Pyramide des âges :

La moyenne d'âge au sein de la collectivité est de 48 ans.

8 agents, âgés de 59 à 63 ans, sont partis à la retraite en 2025 (5 départs pour carrière longue, 2 départs à l'âge légal et 1 retraite pour invalidité).





II Répartition des effectifs

La DRH mutualisée Ville-Agglomération-CCAS-CIAS assure le suivi des 1754 personnels dont 1651 en position d'activité.

Répartition des effectifs par filière :

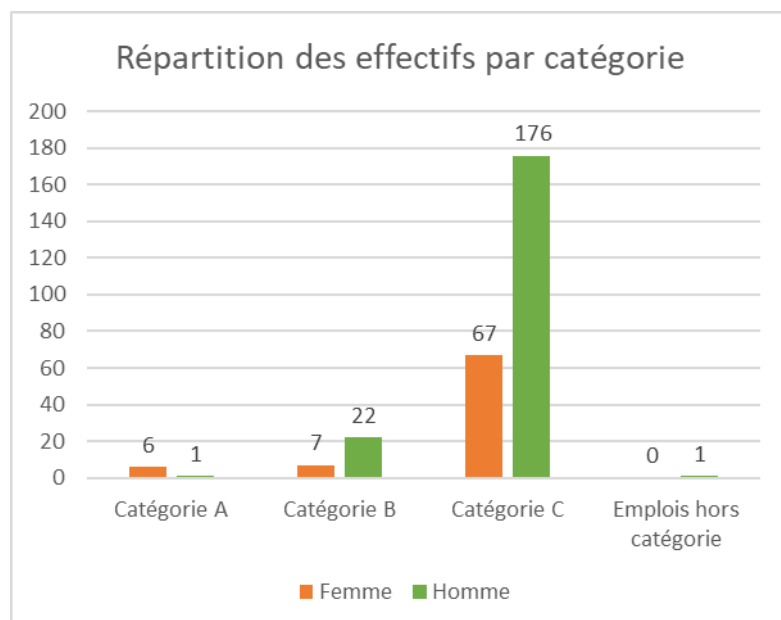
FILIERES	2022	2023	2024	2025
Administrative	28	32	29	33
Animation	1	2	2	1
Culturelle	6	7	6	7
Emplois fonctionnels	0	0	0	0
Médico-sociale	0	0	0	0
Emplois hors filière	1	2	1	0
Sécurité	16	15	14	16
Sportive	10	10	11	9
Technique	206	205	217	219
TOTAL	268	273	280	285

Répartition du personnel par catégorie :

Catégorie A : fonctions d'encadrement, de conception et de direction, niveau bac+3

Catégorie B : fonctions d'encadrement intermédiaire ou d'application, niveau bac

Catégorie C : fonctions d'exécution



Statut du personnel :

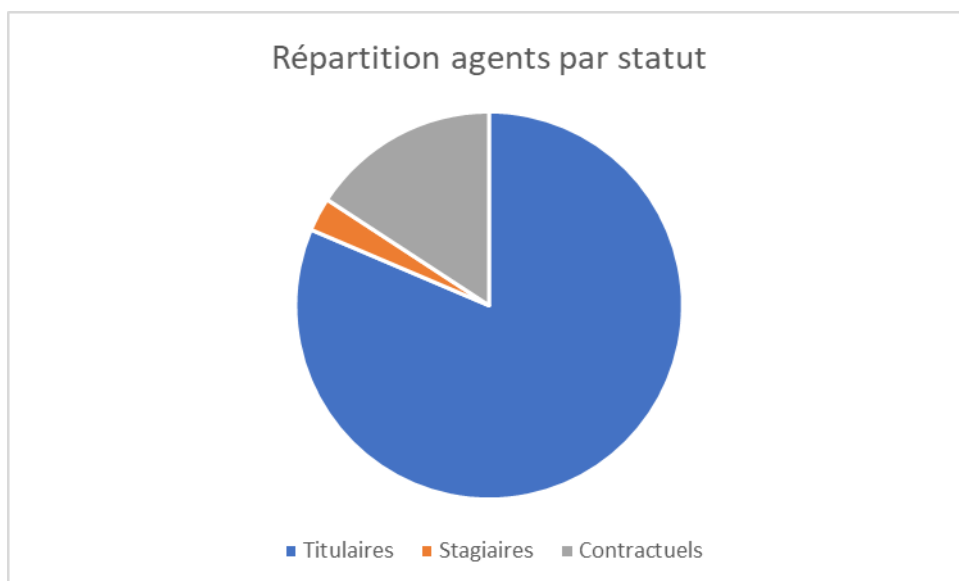
	2022	2023	2024	2025
Titulaires/Stagiaires	262	239	243	240
Contractuels	33	34	37	45

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le 17/04/2026

ID : 040-214001927-20260408-260408H2339H1-DE



A noter :

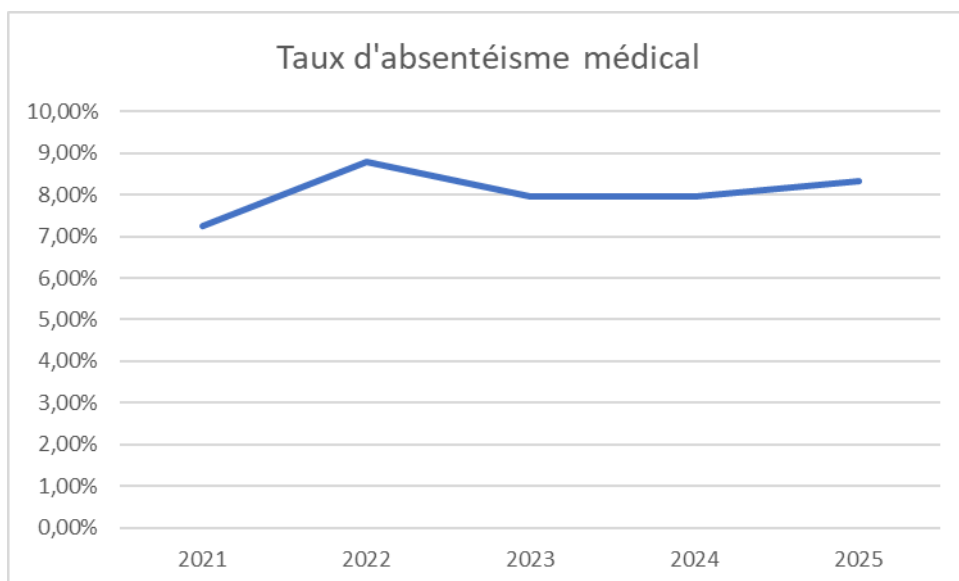
>21 agents titulaires ont bénéficié d'un avancement de grade en 2025, dont 24% ont concerné des femmes.

>6 agents ont bénéficié d'une promotion interne.

III Absentéisme

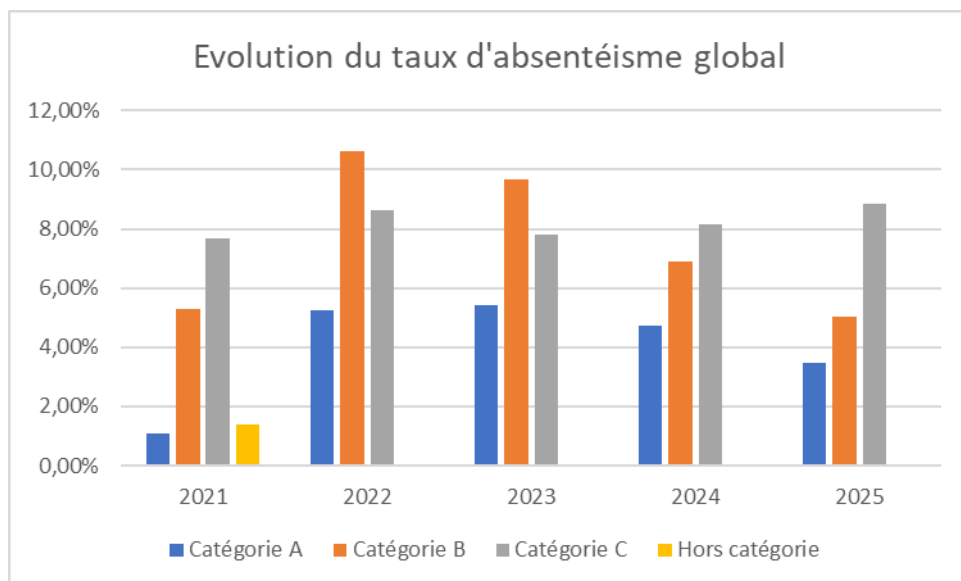
Evolution du taux d'absentéisme médical :

=toutes absences confondues (maladie ordinaire, accident, congé longue maladie et longue durée, maladie professionnelle, grave maladie, etc)



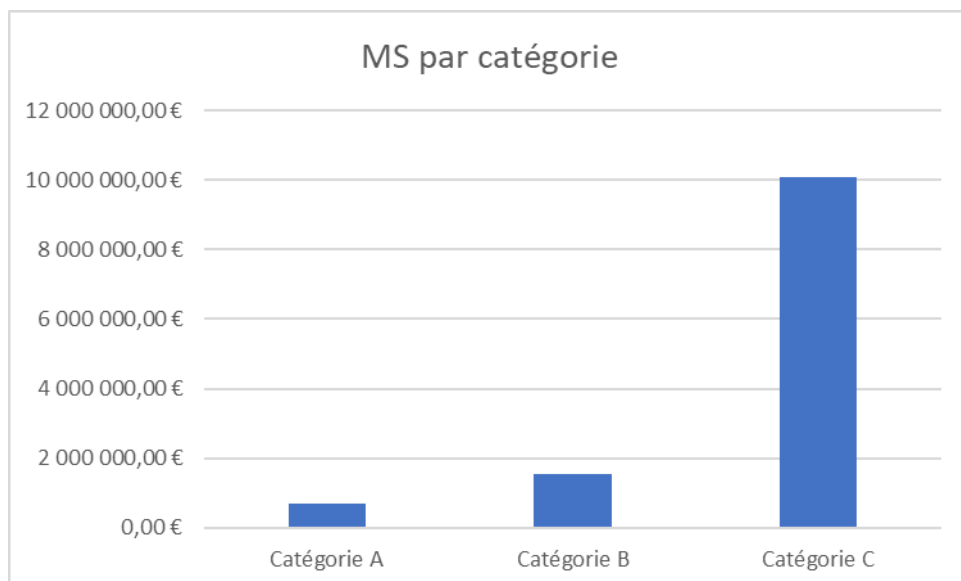


Evolution du taux d'absentéisme global :



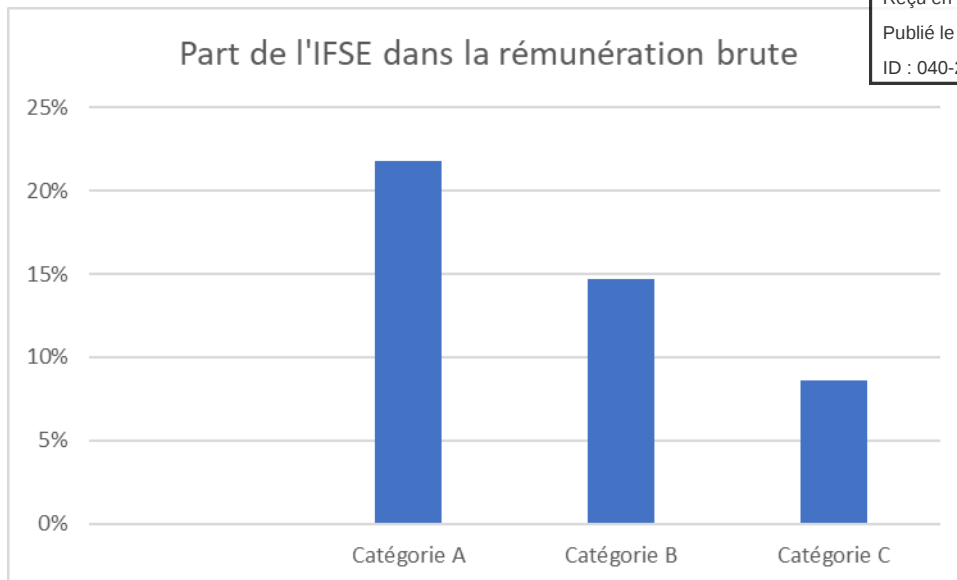
IV Répartition des charges de personnel

Répartition de la masse salariale par catégorie, tous services confondus :

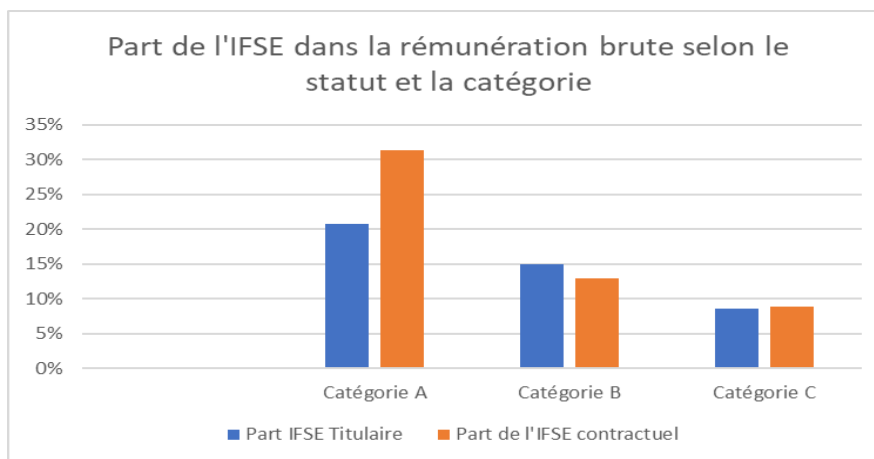


Part du régime indemnitaire sur la rémunération brute :

- Selon catégorie (A/B/C)



• Selon statut et catégorie



V Formation du personnel et accompagnement professionnel

2 gestionnaires Formation, soit 1.8 ETP, assurent le suivi du plan de formation au sein de la DRH.

Le budget Formation, hors CNFPT, s'élevait en 2025 à 71 239.70 € (taux d'exécution de 94%) et la projection 2026 est de 108 278 €.

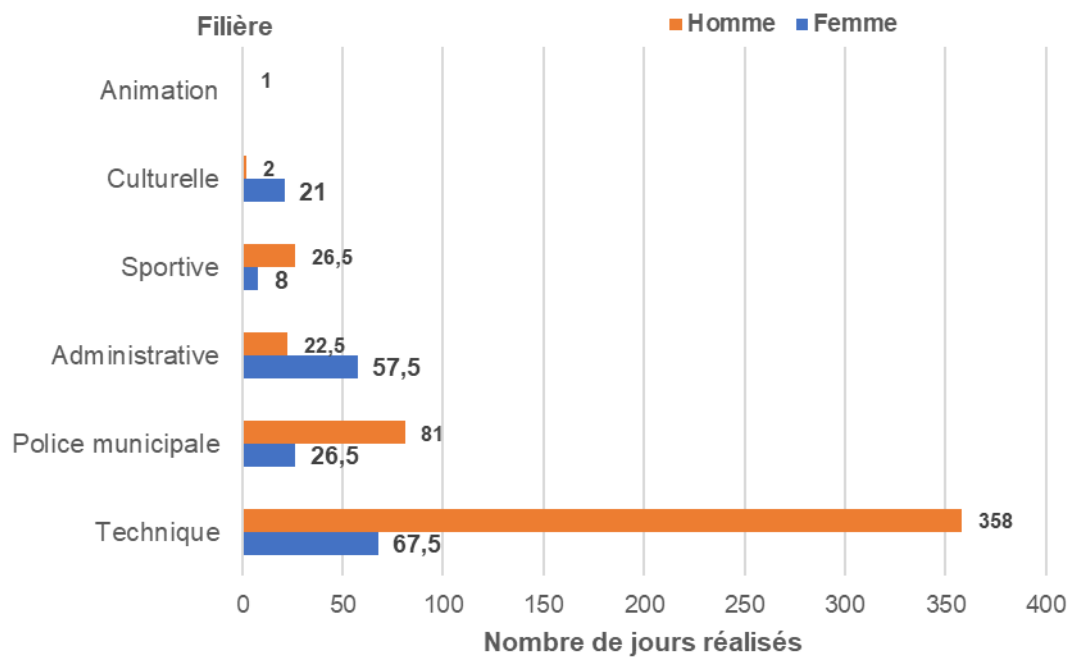
A noter :

- 823 jours de formations ont été suivis par les agents municipaux sur 2025 (dont 151.5 jours de formation interne :

Formations suivies par les agents municipaux :

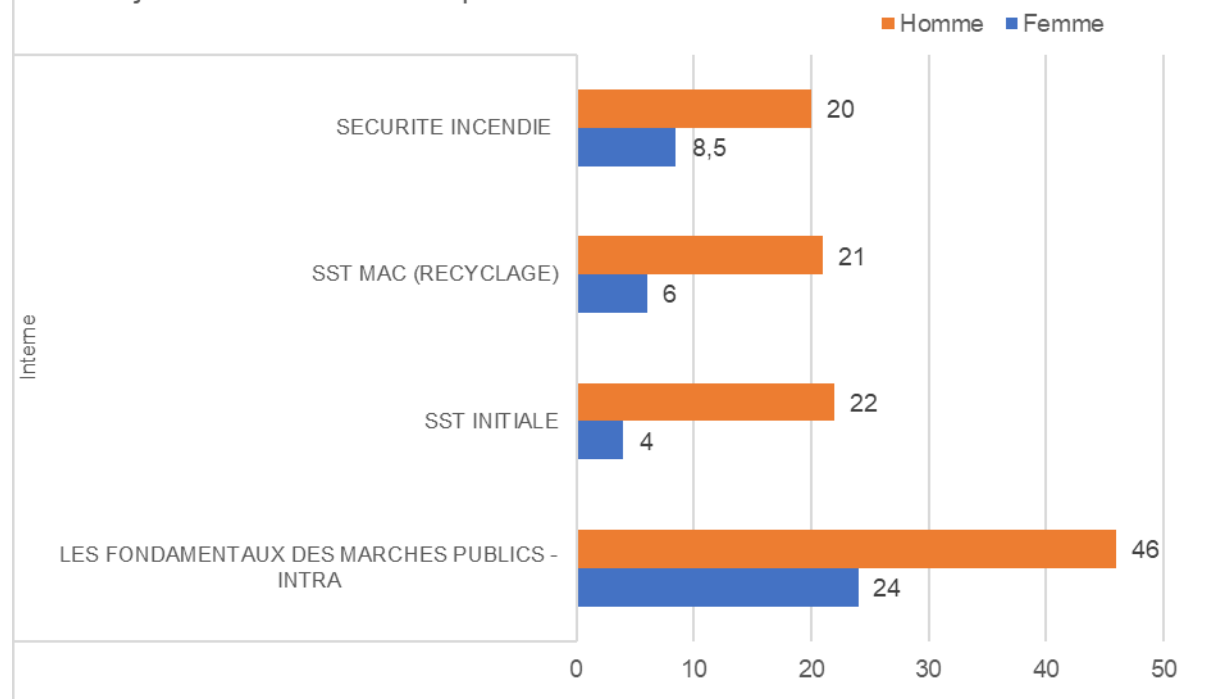


Nb de jours réalisés par sexe et par filière

Formation interne :

Ces sessions de formation sont organisées par le service Formation et dispensées en interne par des formateurs qualifiés dont la compétence a été valorisée en 2023 par une revalorisation du régime indemnitaire (80€/jour de formation dans la limite de 10 jours / an / formateur) pour ce qui relève de la SST et sécurité Incendie.

Nb de jours formation interne par sexe

**VI Santé sécurité et conditions de travail**



Les missions relatives à la santé, la sécurité, la qualité de vie et sont assurées par le service Prévention de la DRH soit 4 ETP.

Le réseau des assistants de prévention (AP) a été relancé en 2023 et 29 agents le constituent désormais (pour la ville, l'agglo, le ccas et le cias). Ces missions sont valorisées depuis 2023 par une augmentation de leur RI à hauteur de 40€/mois.

>Le budget Prévention évolue comme suit :

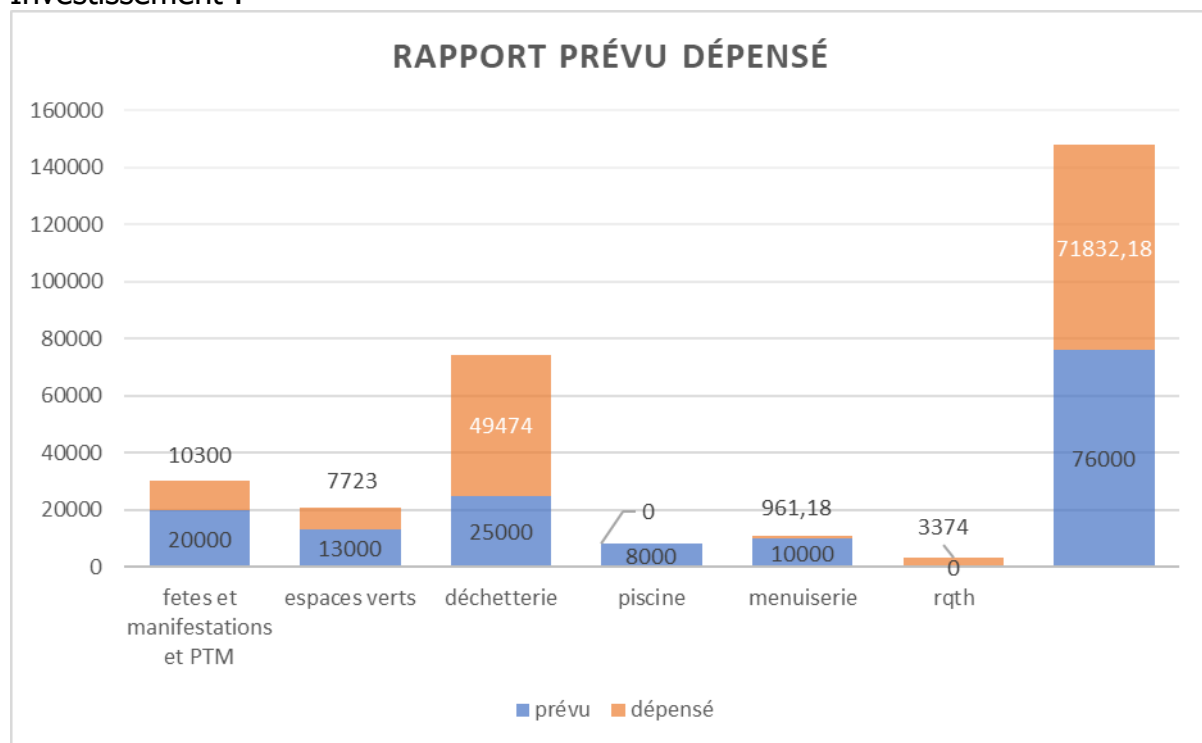
	2025		2026
	BP	Taux d'exécution	
Investissement	77 137€	96%	74 000€
Fonctionnement	43 320€	92%	32 800€

A noter :

Le service Prévention et la Police Municipale ont répondu à un appel à projets de la CNRACL sur les conditions de travail des policiers municipaux qui a été retenu et une subvention de 300 000€ obtenue pour des dépenses de fonctionnement et d'investissement, sur les exercices 2024 et 2025.

Dépenses 2025 :

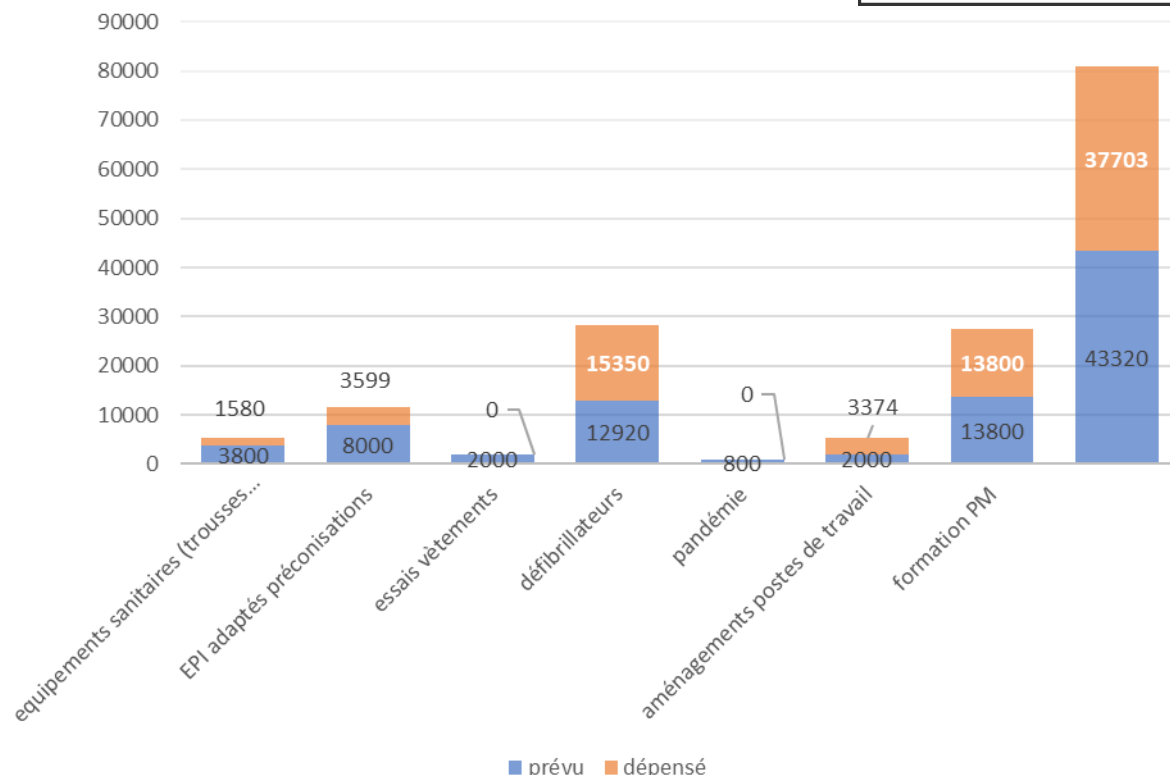
Investissement :



Fonctionnement :



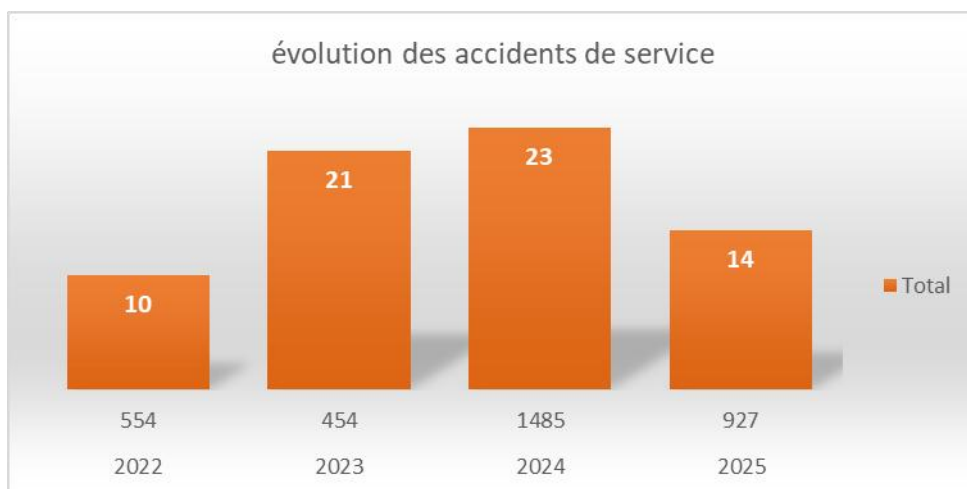
RAPPORT PRÉVU DÉPENSÉ



Accidentologie en 2025 :

- > 14 accidents de service et 3 accidents de trajet, dont 14% concernant des femmes, générant 927 jours d'arrêt ;
- > 3 accidents de trajet.

Evolution de l'accidentologie :



Filières dans lesquelles les accidents ont été enregistrés :

Filière	Hommes	Femmes	Total	Jours d'arrêt	%	ASA
---------	--------	--------	-------	---------------	---	-----

Administrative	0	1 +2	1	7 +514		
Technique	12 +4	1	13	920 +561		3
Total	12 +4	2 +2	14	2002		3

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

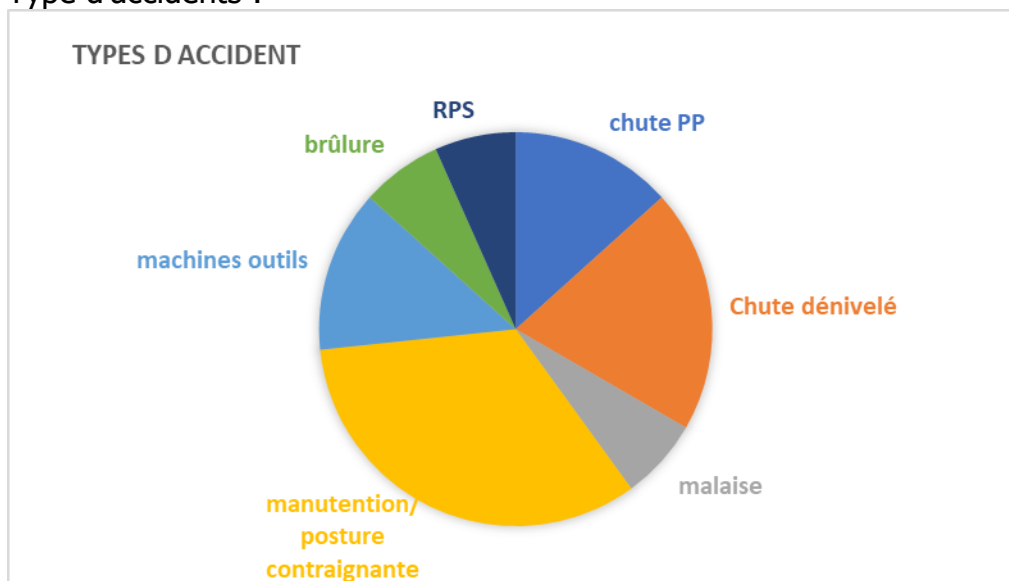
Publié le 17/04/2026

ID : 040-214001927-20260408-260408H2339H1-DE



(16 AT mais 2 AT antérieurs ayant incidence de 1075 jours sup sur nos jours d'arrêt)

Type d'accidents :



Maladie professionnelle :

Filière	Hommes	Femmes	Nombre jours d'absence	de Tableaux MP
Technique	2	1	679	Tbx 57A et B
Total	2	1	679	Tbx 98

3 autres maladies antérieures pros courent encore et ont généré 913 jours d'absence supp comptabilisées sur l'année 2024

Projections 2026 :

>Promotion de la prévention des risques professionnels :

- **Actions de formation et sensibilisation de l'encadrement**
 - Faire vivre le DUERP, identifier les priorités et comment le traduire en plan d'actions
 - Accueil des nouveaux arrivants : obligations, enjeux, contenu et méthodologie
- **Réaliser des campagnes de sensibilisation**
 - Alcool et drogue
 - Sécurité routière
 - Ergonomie du poste administrative

- **Faire suite à la sensibilisation en santé mentale des agents**

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le 17/04/2026

Document transmis vers les

ID : 040-214001927-20260408-260408H2339H1-DE



>Continuité les actions sur les risques graves et juridiquement intolérables

>Maintien dans l'emploi et aménagements des postes individuels

Cela se traduit par les dépenses prévisionnelles suivantes :

>En investissement :

Risque traités et cibles	Montant prévisionnel
Risques liés à l'activité physique, pénibilité, évènementiel : barriérage + transport chapiteaux + sonorisation	34 000
Équipement menuiserie tables élévatrices	8000
Chariots électriques propreté urbaine	10 000
Plateforme charpentiers	10 000
Adaptation individuelles usures et maintien dans l'emploi espaces verts	8 000
Sécurisation régie des fêtes	4 000

>En fonctionnement :

Risque traités et cibles	Montant prévisionnel
EPI spécifiques + préconisations médecin du travail	7 000
Parc de défibrillateurs : achats + maintenance	17 000
Risques pandémiques (masques, protections)	800
Aménagements postes	2000
Essais de matériels divers	2 000
Trousses de secours : achats + réassorts	4 000

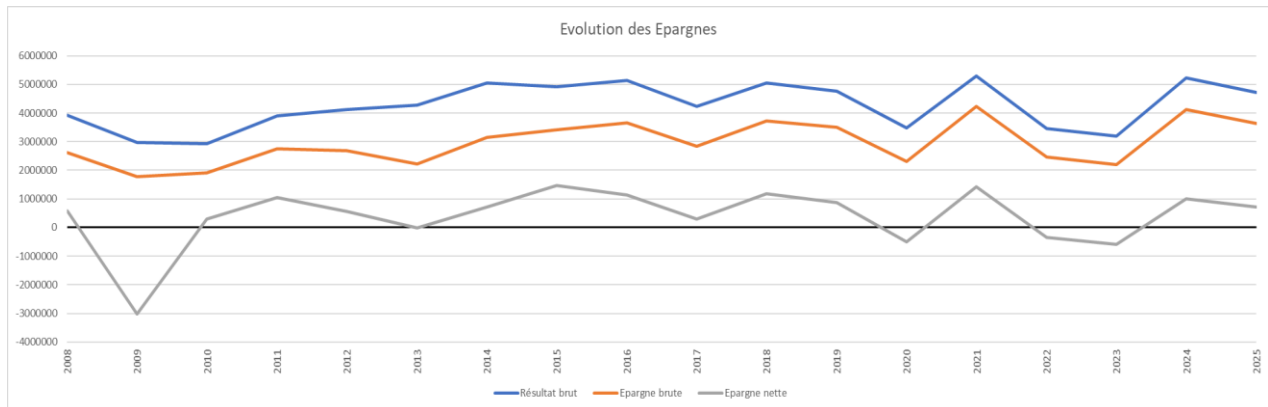
L'épargne brute

Le taux d'épargne (recettes réelles - dépenses réelles de fonctionnement réelles) est estimé à **10,58%** en 2025.

La moyenne de l'ensemble des communes de la strate est de 13,03% en 2024.

Avec une progression globale de 0,94% de nos recettes et de +1,01% de nos dépenses, **l'autofinancement** en 2025 devrait s'élever à **+727 335 M€**.

Pour rappel la commune de Mont de Marsan est sortie du réseau d'alerte en 2024 suite à un redressement de ses niveaux d'Epargnes.



NB :

L'épargne de gestion est hors charges financières.

L'épargne brute = l'excédent entre recettes et charges de fonctionnement – les frais financiers.

L'épargne nette = l'épargne de gestion avec les charges financières et moins et le remboursement de l'annuité en capital.

2. L'investissement

- les dépenses d'équipement

Budgets	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025 prov
Ville	7 471 746	3 897 133	8 407 790	4 586 466	6 317 412	5 191 536	5 016 428	7 932 645	6 235 789
Self Bosquet	0	0	0	0	0	0	0	0	17 272
Parcs de stationnement	22 199	0	39 174	6 287	52 256	4 157	47 966	3 093	180
Régie des Fêtes	1 468	9 493	0	4 174	850	5 577	9 944	3 237	798
PRU	1 237 856	3 553 946	73 806	42 263	13 013	284 380	0	0	0
ZAC Peyrouat	132 947	10 028	0	0	0	0	0	0	0
Régie Eaux	1 098 000	1 915 000							
Assainissement	1 364 000	1 240 000							
Géothermie	2 282 000	760 000	121 173	152 881	30 283	74 517	111 155	645 500	764 911
PFM	13 359	34 300	262 186	138 226	71 091	50 811	77 103	51 913	23 658
Crématorium	5 413	72 122	54 712	22 345	7 313	14 412	52 139	216 109	230 540
TOTAL	13 628 988	11 492 022	8 958 841	4 952 642	6 492 217	5 625 390	5 314 733	8 852 497	7 273 149

En 2024, les investissements s'élèvent à 7,9 M€ pour le budget ville (8,8 M€ tous budgets confondus). 1,6 M€ ont concerné le commencement de l'îlot Laulom (rappel : coût global TTC = 3,5 M€ et 2,6 M€ de subventions). 0,8 M€ ont concerné le Musée, 1,7 M€ de fonds de concours (sydec enfouissement, MDM agglomération voirie et café music, façades), 182 000 € de travaux sur notre patrimoine, 266 000 € de renouvellement des équipements des services)



En 2025, les dépenses d'équipement s'élèvent à 7,2 M€ pour le budget principal. Les principales dépenses ont concerné :

- 2,2 M€ de travaux Coeur de ville dont 65 K€ de façades, 2,1 M€ pour l'ilot Laulom
- 569 000 € pour le Musée
- 1,4 M€ de travaux de Voirie et réseau, vidéoprotection, mobilier urbain
- 1,1 M€ de travaux bâtiminaire dont 770 K€ pour le sport (couverture de tennis pour 470 K€), 57 K€ sur les logements communaux, 150 K€ sur les bâtiments administratifs communaux
- 150 K€ de travaux espaces verts (dont 54 K€ de plantation d'arbres)
- 425 K€ de matériel, informatique, véhicules et outillages pour l'administration

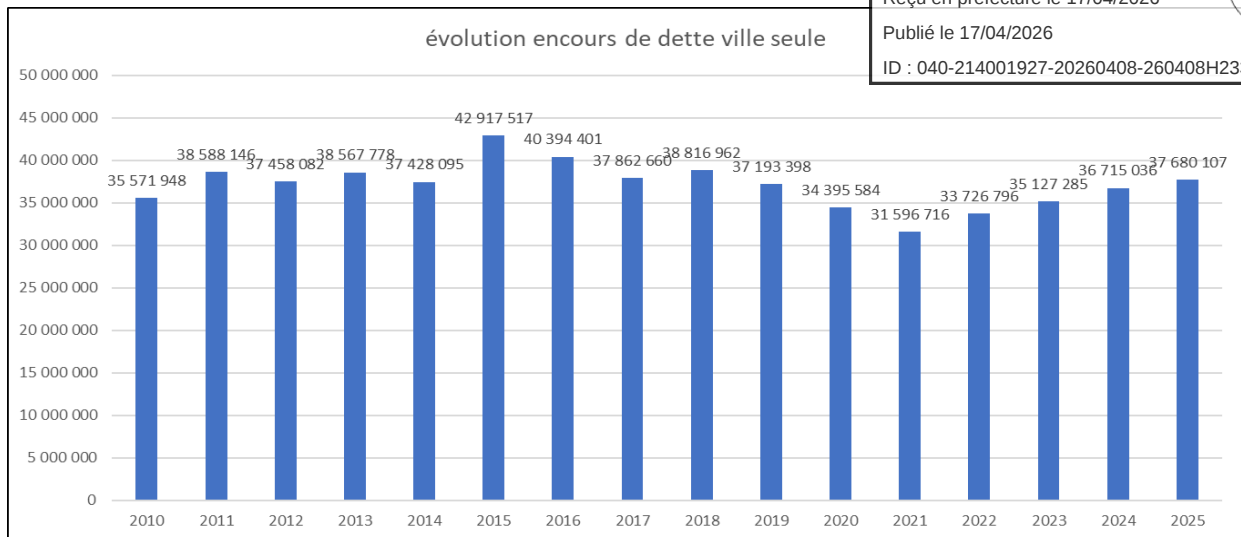
- la dette

Depuis 2015, l'encours de dette ville et budgets annexes diminue progressivement. En 2025 nous avons remboursé 2 901 355 € et avons emprunté 3 351 225 € Le capital restant dû est actuellement de 44 302 331 € au 31/12/2025 pour le budget principal et les budgets annexes et se répartit comme suit :

Compte	Budgets	CRD	Poids	Taux moyen	durée résiduelle	durée de vie moyenne	nombre de lignes
Ville de MDM	Budget de la Ville	37 680 107 €	85,05%	2,85%	15,00	8,00	26,00
Ville de MDM	Budget Parcs de Stationnement	193 389 €	0,44%	3,98%	4,00	3,00	3,00
Ville de MDM	Budget Projet de Rénovation Urbaine	1 151 705 €	2,60%	2,58%	7,00	4,00	4,00
Ville de MDM	Budget Zone d'Activité Concertée	2 067 202 €	4,67%	2,65%	7,00	4,00	3,00
Ville de MDM	Budget Crématorium	62 519 €	0,14%	3,85%	12 mois	8 mois	2,00
Ville de MDM	Budget Pompes Funèbres	35 901 €	0,08%	3,86%	11 mois	7 mois	1,00
Ville de MDM	Budget Géothermie	3 111 509 €	7,02%	2,58%	16,00	8,00	3,00
Total		44 302 331 €	100%	2,82%	14,20	7,90	41,00

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Encours Dette / RRF budget ppal ville	126,74%	122,89%	95%	111%	102%	108%	111%

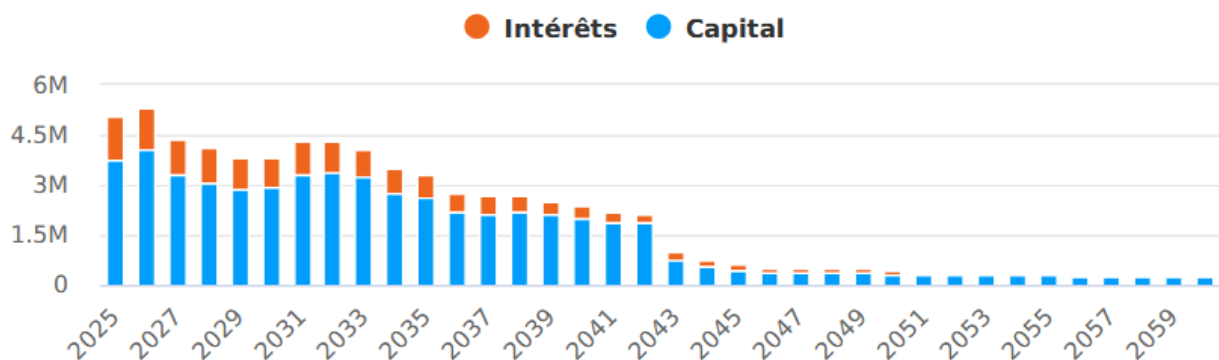
En 2010 l'encours de dette de la ville était de 35 571 948 € et en 2025 elle s'élève à 37 680 107 €



La durée résiduelle moyenne de l'encours de dette est de 14 ans et 2 mois et la durée de vie moyenne est de 7 et 9 mois (durée nécessaire pour se désendetter à 50%).

Le niveau d'endettement de la collectivité doit être étudié au regard de la durée de vie des investissements financés. Il est primordial d'être capable de se désendetter au plus sur la durée de vie de l'investissement.

Profil de remboursement



Hors nouveaux emprunts, la dette sera à moitié remboursée en 2033, et la totalité de la dette sera éteinte en 2045. Les annuités sont stables jusqu'en 2060.

Au 31 décembre, l'encours est situé en zone 1A de la charte Gissler à 100%, soit le risque le plus faible.

Le taux moyen de l'encours est de 2,82% (contre 3,09% en 2024).

Nous exerçons une vigilance continue de notre encours de dette avec l'aide de la commission dette de la ville et du cabinet de conseil Finance active qui nous alerte sur les opportunités de renégociations.

Dette par type de risque			
Type	Encours	Poid	Taux moyen
Fixe	33 920 293 €	76,57%	2,92%
Variable	1 350 000 €	3,05%	3,19%
Livret A	9 032 039 €	20,39%	2,41%
Ensemble des risques	44 302 331 €	100,00%	2,82%

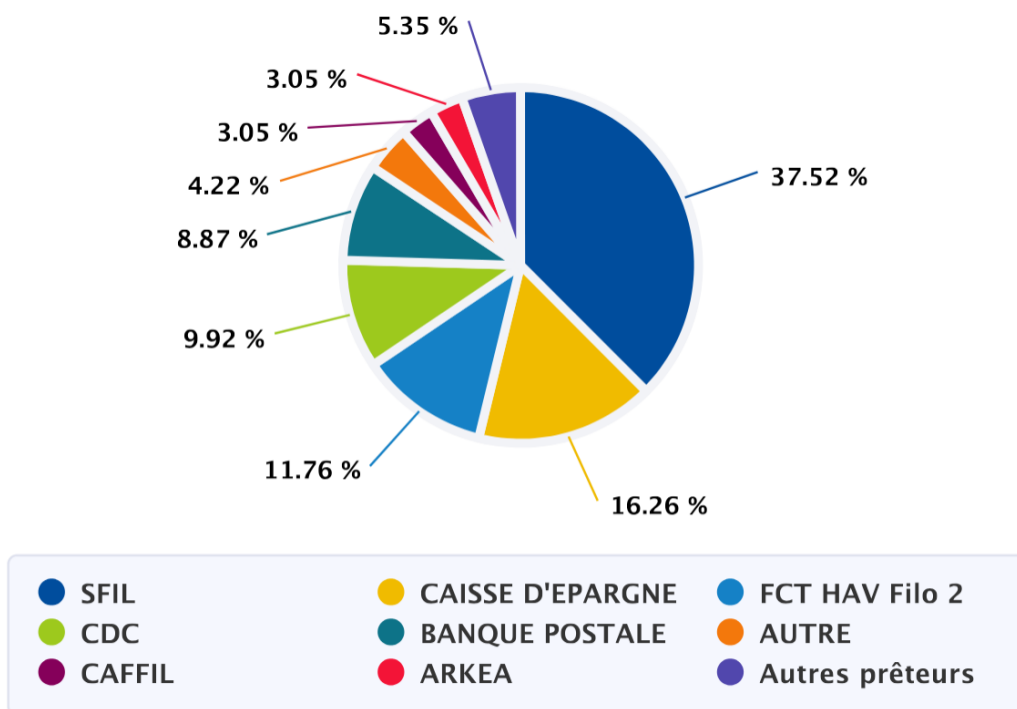
Répartition de la dette par prêteur :

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le 17/04/2026

ID : 040-214001927-20260408-260408H2339H1-DE



Notre principal prêteur, SFIL/Banque postale, représente à lui seul la majorité du volume des financements (37,52%). La Caisse d'Épargne est notre deuxième prêteur (16,26%) et FCT HAV Filo 2 (anciennement Dexia) notre troisième prêteur avec plus de 11% de l'encours de la dette. La CDC représentent 9,92% des emprunts.

Pour le budget principal de la ville la capacité de désendettement est de 10,3 ans en 2025. Pour rappel, il s'agit du rapport entre l'encours de dette de la ville et son épargne brute, c'est-à-dire le résultat de fonctionnement.

Dans le cadre du dispositif de la contractualisation et de la loi de programmation des finances publiques 2018 - 2022, l'État recommande de ne pas dépasser un ratio de désendettement de 12 ans.

3- les équilibres budgétaires de 2026 à 2029

3.1 Projections à travers les soldes intermédiaires de gestion :

Les 3 prochaines années marquent le début d'un nouveau mandat avec ses priorités politiques qu'il conviendra de traduire budgétairement avec au préalable la recherche d'une nouvelle trajectoire financière soutenable. Cela passera par :

- une recherche d'optimisation de nos dépenses et de nos recettes
- la maîtrise de notre niveau d'investissement, en préservant notre soutien à l'activité économique locale
- la poursuite de la maîtrise de la masse salariale hors mesures étatiques.

Un audit financier sera lancé afin d'obtenir une vision claire de la situation.



Le tableau ci-après illustre l'évolution possible de nos soldes de gestion (Épargne, investissement, emprunts) **sur le seul budget principal**, avec une évolution fil de l'eau sans mesures de correction et avec l'impact en fonctionnement du Musée..

	2025	2026	2027	2028	2029
TOTAL recettes de fonctionnement	33 765 894	34 051 336	34 507 478	35 117 257	35 165 160
	-0,01 %	0,85 %	1,34 %	1,77 %	0,14 %
TOTAL dépenses fonctionnement	29 051 895	30 938 326	31 312 229	32 735 404	33 070 188
	1,17 %	6,49 %	1,21 %	4,55 %	1,02 %
Résultat brut	4 713 999	3 113 010	3 195 249	2 381 853	2 094 972
Intérêts de la dette	1 085 432	1 092 000	1 069 205	1 173 592	1 191 689
Epargne brute	3 628 567	2 021 010	2 126 044	1 208 261	903 282
Amortissement capital	2 901 355	3 184 659	2 682 427	2 869 565	2 795 555
Epargne nette	727 212	-1 163 649	-556 384	-1 661 304	-1 892 273
Ressources d'investissement	3 858 538	2 744 175	1 912 539	1 880 902	1 381 890
Travaux en Régie	497 305	500 000	500 000	500 000	500 000
Dépenses d'équipement	6 217 326	7 260 617	7 000 000	2 889 163	1 785 172
Total investissement	6 714 630	7 760 617	7 500 000	3 389 163	2 285 172
Besoin de financement	2 128 881	6 180 090	6 143 845	3 169 565	2 795 555
Emprunt	3 351 226	4 234 659	6 000 000	3 169 565	2 795 555

La projection fil de l'eau affiche une dégradation de nos épargnes à partir de 2026. L'épargne nette diminue en raison d'une évolution plus raide des dépenses que des recettes.

Cette projection affiche une hypothèse d'évolution des dépenses de fonctionnement à hauteur de 0.85% en 2026. Pour les années suivantes, il a été projeté une hausse de 1.5% des charges générales (dont 12% pour les fluides sur la seule année 2026 en raison de la hausse des tarifs et 3% de frais de personnel en moyenne). Compte tenu des prévisions d'inflation, cette évolution reste incertaine.

Il est prévu une augmentation des bases de l'ordre de 0,8% sur 2026 puis 1.5% les années suivantes.

L'évolution possible de nos soldes intermédiaires de gestion (Épargne, investissement, emprunts) **sur l'ensemble des budgets**, avec une évolution fil de l'eau sans mesures de correction apparaît dans le tableau ci-dessous :



	2025	2026	2027	2028	2029
TOTAL recettes de fonctionnement	40 627 360	40 912 802	41 368 127	41 813 600	42 259 075
	-2,94 %	0,70 %	1,11 %	1,47 %	0,11 %
TOTAL dépenses fonctionnement	34 375 091	36 261 522	36 635 425	38 058 600	38 393 384
	-2,26 %	5,49 %	1,03 %	3,88 %	0,88 %
Résultat brut	6 252 269	4 651 280	4 733 519	3 920 123	3 633 242
Intérêts de la dette	1 277 323	1 283 891	1 261 096	1 365 483	1 383 580
Epargne brute	4 974 946	3 367 389	3 472 423	2 554 640	2 249 661
Amortissement capital	3 751 775	4 035 079	3 532 847	3 719 985	3 645 975
Epargne nette	1 223 171	-667 690	-60 425	-1 165 345	-1 396 314
Ressources d'investissement	4 099 527	2 985 164	2 153 528	2 121 891	1 622 879
Travaux en Régie	499 919	499 919	499 919	499 919	499 919
Dépenses d'équipement	7 278 506	7 502 202	7 850 420	4 389 163	1 785 172
Total investissement	7 778 425	8 002 121	8 350 339	4 889 082	2 285 091
Besoin de financement	2 455 727	5 684 646	6 257 236	3 932 536	2 058 526
Emprunt	4 851 226	4 234 659	6 000 000	3 169 565	2 795 555

- Focus 2026 sur les budgets annexes :

Régie des fêtes :

Le budget 2026 s'inscrit dans une volonté d'améliorer les affiches des corridas afin d'améliorer les recettes de billetterie tout en augmentant la subvention à 726 700 € la subvention de la ville.

Régie PFM/CREMA :

Le budget 2026 prévoit le lancement d'une étude pour l'extension du crématorium et du funérarium Nous souhaitons maintenir une politique accessible à tous en termes de qualité et de prix.

Géothermie

En 2026, le budget fonctionnement s'élève à 2 146 k€.

En investissement, il est prévu le report de la réhabilitation du forage GMM1 (non réalisé en 2025 pour raison technique et administrative avec la base aérienne) pour un montant de 1,4 M€, le raccordement (Pose des conduites, organes hydrauliques et de régulation...) et fourniture des échangeurs correspondant aux projets suivants :

- Ancienne école du Carboué (150 k€)
- EHPAD de l'Argenté (300k€)

Le budget investissement d'élève à 2.025 M€

3.2 - Projection en matière d'investissements



En matière d'investissement, le Plan Pluri Annuel

dessous affiche jusqu'en 2029 un niveau d'investissement Musée (cf suivi de l'ap-cp ci-après).

Ce PPI sera affiné pour identifier plus précisément les opérations projetées sur le mandat au regard de la capacité financière à venir.

	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Vie de la Cité - proximité	8 264 132	8 087 091	3 161 478	2 304 398	2 423 688	1 677 777	1 667 777
Cadre de vie	2 068 309	2 031 900	1 401 900	1 011 900	1 001 900	1 011 900	1 001 900
Voirie	1 044 077	492 877	492 877	492 877	492 877	492 877	492 877
Sport	1 832 623	73 000	73 000	73 000	73 000	73 000	73 000
Culture	3 219 122	5 389 314	1 093 701	626 621	755 911	0	0
Conseils de quartier	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Développement de la Ville	550 109	280 000	280 000	280 000	280 000	280 000	280 000
Cœur de ville	410 109	180 000	180 000	180 000	180 000	180 000	180 000
Urbanisme - Foncier	40 000	0	0	0	0	0	0
Performance énergétique	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
TOTAL PPI	8 814 240	8 367 091	3 441 478	2 584 398	2 703 688	1 957 777	1 947 777

Les orientations en matière d'autorisation de programme (AP en cours et envisagés)

Le musée :

Le programme de réhabilitation du Musée est actualisé en tenant compte des résultats des appels d'offres passés début d'année. Son coût HT est maintenu à 16,7 M€ avec un taux de subventionnement attendu de 41%. Ce phasage tient compte :

- d'une phase 1 (comprenant la démolition et les fouilles et les travaux des réserves) qui s'élève à 13.8 M€ HT étalée sur 3 exercices (2026/2027/2028),
- d'une phase 2 qui s'élève à 2,9 M€ HT étalée sur 2 ans (2029/2030).

AUTORISATIONS DE PROGRAMME	MONTANT AP		Phase 1 : 2023-2028							Phase 2 : 2029-2032		
	Initial	N°	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029	CP 2030	CP 2031*
TTC												
Réhabilitation du Musée + réserves TTC	20 075 573	2021-2	307 348	240 762	655 782	568 945	5 910 389	7 483 074	1 707 412	1 684 648	1 517 212	-
TOTAL / PHASE						16 566 365,00 €				3 201 859,86 €		
Subventions	Etat DSIL Musée	1 968 944				146 592	760 000	625 972	154 990	180 823	100 567	0,00
	Etat DSIL Réserves	342 048			0,00	0	342 048					
	Etat DRAC Musée	1 000 000				300 000	299 002	365 594	35 404	0	0	0,00
	Etat DRAC Mhisto	274 166					80 716	102 194	23 318	27 204	40 734	0,00
	Etat DRAC Réserve	480 000				144 000	336 000					
	CD40	1 970 000				350 000	350 000	350 000	350 000	350 000	220 000	
	CR MUSEE	1 500 000				0	300 000	450 000	0	450 000	300 000	0,00
	CR RESERVES	400 000			0,00	0	200 000	200 000				
	Leader	200 000						0	50 000	50 000	100 000	0,00
	Drac Archéo	121 000				0	121 000					
	Mécénat Crédit agr	30 000					15 000	15 000				
TOTAL SUB		8 286 158			0	940 592	2 803 766	2 108 760	613 711	1 058 027	761 301	0
%du projet HT		41,27%			0,00 %	165,32 %	47,44 %	28,18 %	35,94 %	62,80 %	50,18 %	
FCTVA	16,40 %	3 203 285				107 574	93 330	969 540	1 227 524	280 084	276 350	248 883
Charge ville	42,77 %	8 586 130,24 €		240 762	655 782	-479 221	3 013 293	4 404 774	-133 823	346 537	479 561	-248 883
% A CHARGE/ PHASE						46,49 %				18,03 %		

Programme de rénovation du patrimoine de la ville :

						Envoyé en préfecture le 17/04/2026		
						Reçu en préfecture le 17/04/2026		
AUTORISATIONS DE PROGRAMMES	MONTANT AP					Publié le 17/04/2026		
	Initial	N°	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
programme rénovation patrimoine de la ville	1 394 299,59 €	2021-1	232 763,95 €	207 411,95 €	170 914,33 €	182 048,54 €	201 160,82 €	400 000,00 €



Développement du réseau de chaleur, de la géothermie et le rechemisage des forages

AUTORISATIONS DE PROGRAMMES	MONTANT AP			MONTANT CP					
	Initial	N°	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027
Développement du réseau de chaleur, de la géothermie et le rechemisage des forages	3 723 548,37 €	2023-2			18 848,25 €	593 932,27 €	650 767,85 €	1 815 000,00 €	645 000,00 €



Ce budget est bien sûr préparé dans des conditions particulières en raison de l'alternance politique qui vient d'intervenir. La nouvelle équipe municipale s'appuie donc sur le travail préparatoire effectué par les services de la ville.

A nos yeux, la situation est paradoxale : alors que de nombreux indicateurs montrent les faiblesses structurelles des finances municipales, la ville vient de lancer un programme d'investissement sans précédent, à savoir la phase 1 du programme de réhabilitation du musée.

Nous savons bien sûr que les avis divergent sur l'état réel des finances municipales. C'est pourquoi, comme annoncé durant la campagne électorale, un audit financier va être lancé très rapidement. En complément des informations internes et des analyses que pourront nous donner les services financiers de l'État, il permettra d'établir un état des lieux incontestable de la situation de notre collectivité, à la fois pour les élus et pour l'ensemble des montois.

Ce n'est qu'à l'issu de cet audit que nous serons véritablement en mesure de proposer de nouvelles orientations budgétaires et un plan pluriannuel d'investissement soutenable.

Dans l'immédiat, les arbitrages présentés ci-dessous visent à préserver au mieux les équilibres compte tenu de la situation de notre collectivité et des engagements pris qui, en l'état, s'imposent à nous.

A- Les produits de fonctionnement

En matière de fiscalité, il est prévu une actualisation des bases au taux de 0,8%. Mais la notification récente des bases fait apparaître une évolution de 0,43% seulement en raison de la baisse des bases de THRS de 30% (poursuite des ajustements à la baisse constatés en 2025 soit -60% en 2 ans suite aux erreurs déclaratives des résidences secondaires en 2024)

Il est prévu également un maintien du FPIC et un maintien de la Dotation de Solidarité Communautaire reçu de l'agglomération.

Pour la DGF, évolution légère liée à la hausse de la population. Pour le reste des dotations et du panier fiscal, évolution selon notifications fiscales.

L'évolution des tarifs pour 2026 est nulle.

B- Les charges de fonctionnement

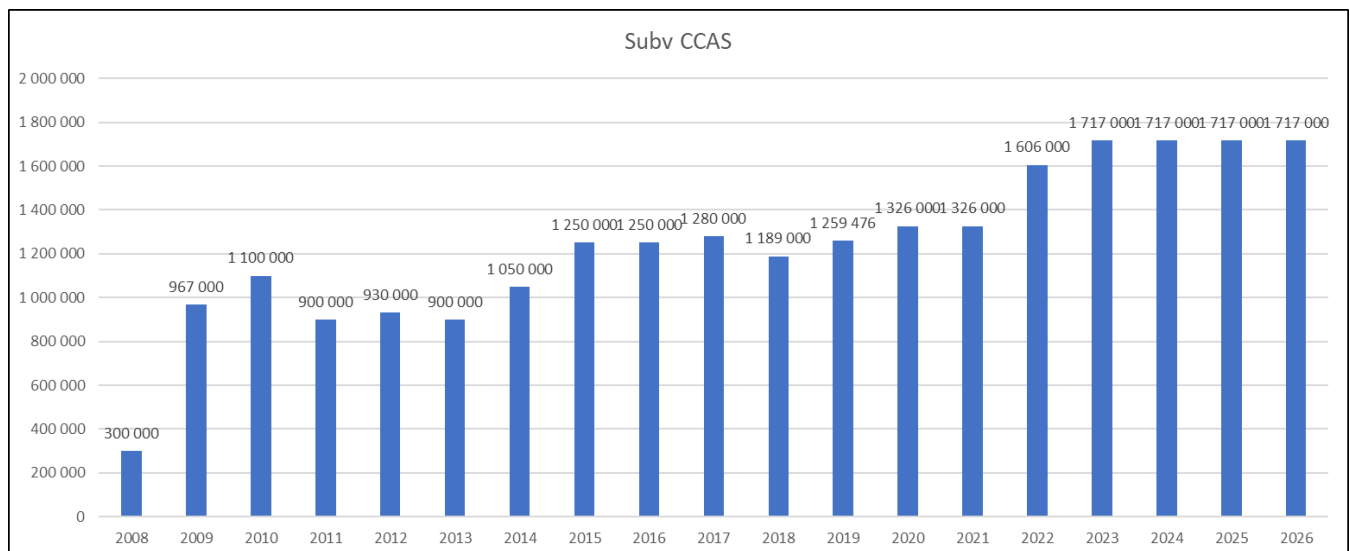
La prévision se base sur un fonctionnement normal de la collectivité mais en tenant compte des éléments évoqués plus haut

- **Evolution des charges à caractère général** : au plus juste des besoins soit -2% par rapport aux prévisions 2025.
- **Evolution des dépenses de personnel** : +4%. Les prévisions budgétaires pour 2026 laissent apparaître une augmentation de 550 K€ par rapport à 2025, sachant que les principales augmentations sont liées :



- aux hausses de cotisation (CNRACL) pour un prévisionnel de 186 270 €
- à la monétisation de 5j/agent de CET pour 45 618 €
- à la participation à l'assurance santé des agents pour 17 436 €
- aux remplacements d'agents ayant quitté la collectivité en 2025 (postes vacants sur une certaine durée – « gains » en 2025) et dont le recrutement est ou sera effectif en 2026 pour un prévisionnel de 66 661 €
- aux créations de postes sollicitées : 143 164 €

- **Les charges financières** baisseront de 16%.
- **Solidarité et Accompagnement social** et médico-social de nos administrés : Il s'agit de poursuivre l'aide aux plus fragiles en soutenant le CCAS et ses activités (CCAS, FJT, MAS) : maintien de la subvention 2025 à 1 717 000 €. A noter cependant que la ville sera bénéficiaire d'un don approximatif de 550 000 €, comme 8 autres communes, qui doit être affecté aux besoins sociaux. Il est donc proposé d'affecter cette somme au CCAS/CIAS



C – L'Investissement

Les projets identifiés dans le Budget 2026 sont les suivants :

- l'attractivité du Cœur de ville : poursuite de l'opération ravalement de façades
- la sécurisation du centre-ville et des quartiers avec le développement de la vidéoprotection et de l'équipement des agents ;
- la poursuite des travaux en matière de voirie : enfouissement de réseaux, solde du fonds de concours de la ville vers l'agglo pour des travaux avenue de Sabres, feux tricolores et mobilier urbain, pile de la passerelle Barbe d'Or, cheminement piétons/cycles sur chemin de Halage)



- la mise à niveau et la réfection de nos équipements sportifs (golf, plaines des jeux et Boniface avec éclairage), associatifs (lamard), administratif (PTM)
- en matière culturelle, la poursuite des travaux pour le musée Despiau-Wlérick (fouilles, démolition)
- Poursuite des objectifs du PCAET et sa stratégie bas carbone, de réduction des émissions de GES, de sobriété énergétique. Cela se traduira notamment par :
 - Amélioration des performances énergétiques de notre patrimoine,
 - La production des énergie renouvelables (génie civil pour le photovoltaïque sur le parking Mitterrand),
 - Étude pour optimisation de la piscine :
- Améliorer les conditions de travail des services : renouvellement de matériel roulant, d'engins de levage, d'outillages